

Vivre sa vieillesse en Suisse. Les transformations des modes de résidence des personnes âgées

CLAUDINE SAUVAIN-DUGERDIL¹, NATALIA KALMYKOVA²,
HONG GUANG GU¹, GILBERT RITSCHARD³, MICHAEL OLSZAK³ et
HERMANN-MICHEL HAGMANN¹

¹Laboratoire de démographie économique et sociale, Université de Genève; ²Centre d'Etude de la Population, Faculté d'économie, Université d'Etat de Moscou; ³Département d'économétrie, Université de Genève

Received 23 August 1996; accepted in final form 9 June 1997

Sauvain-Dugerdil, C., Kalmykova, N., Gu, H.G., Ritschard, G., Olszak, M., and Hagmann, H.-M., 1997. Vivre sa vieillesse en Suisse. Les transformations des modes de résidence des personnes âgées.

Abstract. We analyse here the household situation of the elderly in Switzerland. The study is based on an original analytical framework applied to the 1991 and 1994 round of the Swiss Labour Force Survey and a secondary analysis of the Swiss Federal Censuses of 1970, 1980 and 1990. The situation at the beginning of the '90s is described in the different age groups of the second part of the lifecourse and in reference to individual profiles. In a second step, this information is considered in the light of the evolution which occurred during the last thirty years. By comparing the situation in 1991 and 1994, we further propose insights into the transformations still in process. The objective is to examine in what measure elderly people are also affected by the new life styles shown in particular in the diversification of the household arrangements. More broadly, the aim is to contribute to a better understanding of the current mutations of the elderly's position in the family and in the society.

Sauvain-Dugerdil, C., Kalmykova, N., Gu, H.G., Ritschard, G., Olszak, M., and Hagmann, H.-M., 1997. Vivre sa vieillesse en Suisse. Les transformations des modes de résidence des personnes âgées.

Résumé. Dans ce travail, on analyse la situation de résidence des personnes âgées en appliquant aux données de 1991 et 1994 de l'Enquête annuelle suisse sur la population active un cadre analytique propre et en procédant à une analyse secondaire des recensements fédéraux de 1970, 1980 et 1990. On réalise ainsi un bilan de la situation en Suisse au début des années 1990 dans les différents groupes d'âge de la seconde partie de l'existence et selon le profil des individus. Dans un second temps, on met ces données dans la perspective des évolutions des trente dernières années et, en comparant la situation en 1991 et 1994, des changements en cours actuellement. L'objectif est d'examiner dans quelle mesure les nouveaux modes de vie, qui se reflètent dans une diversification des manières d'organiser la résidence, affectent aussi les situations des personnes âgées. Plus largement, il s'agit de contribuer à mieux comprendre les changements relatifs à la place qu'occupent les personnes âgées dans la famille et dans la société.

I. Introduction

1. LA SITUATION DE RÉSIDENCE, INDICATEUR DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME FAMILIAL

La famille est le siège de mutations majeures qui résultent des profonds changements que vivent nos sociétés tant au niveau de la structure de la population, de la situation économique, des conditions de logement, que des attitudes relatives à la place des individus dans la société et aux relations entre les personnes. Si la famille se transforme, devient *incertaine* et se *désinstitutionnalise*, pour reprendre les termes de Louis Roussel (Roussel, 1989), elle reste néanmoins un maillon essentiel du fonctionnement de la société.

Pour les démographes, c'est le lieu qui donne un sens aux événements démographiques. C'est ainsi que, depuis la fin des années 1970, émerge une démographie de la famille (Le Bras, 1979; Bongaarts, 1983 et divers travaux de la Commission de l'UIESP qui se penche sur ce sujet depuis 1982: Bongaarts et al., 1987; Grebenik et al., 1989 et Berquó et al., 1992). Il s'agit certes d'une approche qui bouscule quelque peu les habitudes démographiques puisque les outils de mesure traditionnels sont difficilement applicables. En revanche, les événements démographiques deviennent beaucoup plus que des concepts abstraits, gagnant une dimension bien réelle comme composantes des transformations du système familial.

L'analyse de la composition des ménages est un des moyens actuellement largement utilisé pour fournir des indices sur le fonctionnement de la famille, en examinant ce que l'on pourrait appeler le groupe familial visible. Ce n'est toutefois que relativement récemment qu'elle devient une dimension importante dans le travail des démographes (van Imhoff et al., 1995; AIDELF, 1996), n'apparaissant par exemple comme thème de session du Congrès général de l'UIESP que depuis sa dernière édition à Montréal en 1993 (Kertzer, 1993). La série d'articles consacrée à l'évolution de la structure des ménages entre 1960 et 1980, publiée par la revue *Population* (et qui se termine par la synthèse de Roussel, 1986) et la thèse que F. Bartiaux a consacrée aux ménages de personnes âgées (Bartiaux, 1991) constituent à cet égard des travaux pionniers.

Les individus qui composent un ménage certes ne sont pas forcément liés par des relations de parenté, mais les liens tissés par le partage du quotidien fait de cette unité de résidence un lieu de vie qui constitue la cellule élémentaire de la société. A l'articulation entre les sphères privée et publique, cette partie visible de la famille constitue une unité de fonctionnement dont la compréhension est particulièrement délicate. Ceci pour au moins trois raisons que souligne fort bien la théorie des systèmes complexes, telle que la développe l'équipe de P. Allen pour cerner les mécanismes du changement dans les systèmes humains:¹

- Premièrement, c'est une entité qui possède les traits apparemment contradictoires d'être à la fois autonome et ouverte sur le monde qui l'entoure. Elle possède ses lois propres de fonctionnement, est siège d'auto-organisation, mais

elle est aussi capable d'utiliser les informations extérieures et de les assimiler pour atteindre un niveau supérieur d'organisation. La transformation de la composition de la famille, l'émergence de nouvelles formes familiales, de nouveaux liens entre ses membres, n'est alors pas incompatible avec le maintien de son rôle d'unité de base du fonctionnement de la société et réciproquement de reflet de celle-ci. L'analyse des modes de résidence fournit des éléments pertinents sur ces transformations. Il convient toutefois de reconnaître qu'il s'agit d'une image partielle, réductrice de la complexité du fonctionnement de la famille que seules des analyses fines et approfondies peuvent réellement cerner, tels en Suisse, en particulier les travaux de l'équipe de J. Kellerhals (Kellerhals, 1984 et 1987; Coenen-Huther et al., 1994).

- Deuxièmement, elle fonctionne simultanément à deux niveaux, celui du devenir de l'ensemble et celui du destin de chacun des individus qui la composent. C'est ainsi que, si les biographies individuelles sont à replacer dans le contexte de la dynamique du ménage (Courgeau et al., 1994), en revanche ce n'est pas la composition du ménage en tant que telle qui importe, mais bien les liens qui se développent entre les individus et leurs transformations au gré des changements de mode de résidence.² Contrairement à ce qui se fait généralement dans les analyses des ménages, notre unité d'étude n'est donc pas le ménage, mais l'individu et sa situation de résidence à un certain moment de l'existence.
- Troisièmement, n'oublions pas que le système familial ne saurait constituer un état figé, mais représente un processus dynamique et multiple, une série d'histoires successives et parallèles, dont la situation de résidence à un moment donné ne propose qu'un instantané. Ce n'est qu'en centrant l'analyse sur les facteurs de changement que l'on peut introduire cette dimension dynamique dans l'étude de la composition des ménages et qu'elle peut alors fournir des indices sur le fonctionnement de la "famille visible". Comme le souligne Wall (1996), l'examen de la situation de résidence dépasse alors largement sa signification pour l'individu lui-même et contribue à la compréhension du fonctionnement social.

2. OBJECTIFS DE L'ANALYSE

En Suisse, comme dans la plupart des pays industrialisés, le nombre de ménages³ s'est considérablement accru, conséquence non seulement de l'augmentation de la population, mais aussi d'une diminution du nombre moyen de personnes par ménage. Bien qu'elle se soit intensifiée au cours de la seconde moitié de ce siècle, cette diminution constitue un processus ancien que l'on peut pour le cas de Genève, par exemple, attester depuis le XVIIIe siècle. En effet, les ménages comptaient en moyenne 4,4 personnes en 1720/21, 4,0 à la fin du XVIIIe siècle, 3,8 en 1831 (Perrenoud, 1979), 3,4 en 1920, 2,6 en 1960, 2,2 en 1980 et 2,1 en 1990. Pour l'ensemble de la Suisse, depuis les premières statistiques de 1870, la taille moyenne

des ménages diminue graduellement, passant de 4,8 à 4,5, en 1900, et 4,4 en 1920, pour n'être plus que 2,6 en 1980 et de 2,3 en 1990 (Recensements fédéraux; Blanc, 1985; Buscher, 1986; Haug, 1994).

Cette évolution, générale dans les pays industrialisés, résulte essentiellement de la double tendance d'une diminution de la taille des ménages familiaux⁴ et, plus récemment, d'un nombre croissant de ménages d'une seule personne. Une comparaison des données de 1960 à celles de 1980 dans huit pays occidentaux⁵ met en évidence deux caractéristiques essentielles:

- une multiplication des ménages de petite taille et la quasi disparition des familles nombreuses et des ménages complexes (ménages à plusieurs familles ou avec tiers),
- l'accroissement de la diversité des types de ménages par l'apparition de nouvelles formes (ménages monoparentaux, couples cohabitant non mariés, familles reconstituées) conjointement à la survivance des modes traditionnels.

Notre travail s'attache à analyser dans quelle mesure ces nouveaux modes de vie, qui se reflètent dans une diversification des manières d'organiser la résidence, affectent celle des personnes âgées. Plus largement, il s'agit de contribuer à mieux comprendre les changements relatifs à la place qu'occupent les personnes âgées dans une société où elles deviennent de plus en plus nombreuses, comme aussi leur manière de gérer cet «âge de la liberté» qui résulte du décalage croissant entre le moment de la retraite et celui de la vieillesse, et, finalement, l'entrée dans l'«âge de la dépendance» (Lalive d'Épinay, 1995). L'objectif est alors de jeter un regard critique sur cette notion complexe de seuil de la vieillesse (Desjardins et al., 1984; Légaré et al., 1987; Bourdelais, 1993; Commission fédérale, 1995), à un moment où la vie s'allonge, mais où les «sociétés ont durci les conditions du passage d'une étape à l'autre» (Parant, 1997).

Pour ce faire, nous procédons en deux temps: une première partie étudie la situation de résidence au début des années 90, alors qu'une seconde partie examine l'évolution au cours des trente dernières années.

a) Ages de la vie et modes de résidence

On compare la situation de résidence dans différents groupes d'âge en 1991 dans le but de déceler d'éventuelles périodes clés durant la seconde partie de l'existence. Il s'agira notamment de voir dans quelle mesure l'âge de la retraite constitue un seuil qui se reflète dans le mode de résidence et si les personnes très âgées se distinguent des moins âgées et, le cas échéant, à quel âge se situe cette transition. On considère quelques facteurs socio-démographiques et leur poids respectifs dans la diversité des situations de résidence. En particulier, on s'attachera à examiner si l'avancement en âge, en tant que tel, est significatif ou s'il n'est fonction que du type de transformations qui s'opèrent au cours des étapes de l'existence.

b) Evolutions en cours

En mettant la situation actuelle dans la perspective des évolutions temporelles, on s'attache ici à distinguer les constantes et les tendances lourdes des comportements marginaux pouvant signaler d'éventuelles bifurcations à venir. On commence par examiner les évolutions au cours des dernières décennies en comparant le cas de la Suisse avec quelques autres exemples européens, puis on explore les transformations actuellement en cours.

II. Données et méthodes

La Suisse n'échappe pas à la réalité statistique occidentale qui fait que, pour reprendre la formule de Grundy et al. (1995), les ménages sont bien définis dans l'espace mais pas dans le temps. Les problèmes de nomenclature bien connus de tous les chercheurs qui se penchent sur cette question (Blanc, 1985; Bartiaux, 1991; Baizan et al., 1995; Wall, 1989 et 1996) empêchent le plus souvent l'utilisation des données publiées pour réaliser des comparaisons temporelles et des analyses pour des groupes spécifiques de la population. En fait, ces obstacles sont essentiellement la conséquence d'une approche centrée sur le tout – la composition du ménage – et non pas sur les éléments qui la composent – les liens entre les individus–.

Le présent travail utilise les statistiques disponibles en réalisant des analyses originales basées sur les données individuelles provenant de deux sources: l'enquête annuelle suisse sur la population active (1991 et 1994) et les recensements fédéraux de 1970, 1980 et 1990.

A) L'ENQUÊTE ANNUELLE SUISSE SUR LA POPULATION ACTIVE (ESPA) DE 1991 ET DE 1994

(voir tableaux, annexe 1)

Dans le but de compléter l'image fournie par les recensements par une étude plus fine des caractéristiques individuelles et des évolutions temporelles, nous utilisons ici les données du premier et du quatrième passage de l'enquête annuelle sur la population active (ESPA), réalisée par l'Office Fédéral de la Statistique (OFS). Il s'agit d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population résidente en Suisse – sans limite d'âge – qui, en 1991, compte 16.011 ménages et 39.120 individus (sur la méthodologie de l'enquête voir Buhmann et al., 1991). L'analyse par ménage des données ESPA a nécessité un gros travail de réorganisation d'une information qui n'était pas initialement destinée à cette fin (contenu de l'enquête voir OFS, 1991). Une typologie des situations de résidence a été construite à partir des liens de parenté qui unissent la personne qui répond à l'enquête à chacun des autres membres du ménage. Cette personne, choisie au hasard parmi tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus, n'ayant pas de position fixe dans le ménage, il a fallu reconstituer un arbre logique de l'ensemble des possibilités de types de situation en recoupant l'information avec celle fournie par la taille du ménage, l'âge, le sexe et l'état civil des personnes qui le composent.⁶ Soulignons

bien que nous n'obtenons ici que des informations relatives aux ménages privés, c'est-à-dire qu'aucune indication n'est fournie sur les personnes âgées vivant en institution.

Eu égard au nombre d'individus inclus dans deux passages successifs de l'enquête (environ quatre cinquièmes),⁷ nous avons considéré que, pour l'analyse longitudinale, un laps de temps de trois ans constitue la solution optimale afin que l'on puisse observer certains changements et que l'échantillon longitudinal ne soit pas trop réduit (dans le cas de la comparaison 1991–94: 1505 individus âgés entre 45 et 64 ans lors du premier passage, 890 de 65 ans ou plus).

Dans le but de contribuer à corriger les biais dus au type d'enquête (téléphonique et non obligatoire), l'OFS a introduit dans les données ESPA une pondération pour assurer la représentativité des ménages et des individus selon les critères d'échantillonnage utilisés,⁸ ainsi que selon le sexe, l'âge, la taille du ménage et la nationalité. Cette pondération a été réalisée sur la base des données du recensement fédéral de 1990 et de l'estimation de l'état annuel de la population (ESPOP). Dans ses publications, l'OFS recourt en outre à une extrapolation à la population totale de la Suisse. Pour toutes nos analyses bivariées, nous utilisons ici les données pondérées, mais non extrapolées. En revanche, l'analyse multivariée et l'analyse longitudinale des transitions sont basées sur les données non pondérées puisque ce qui nous intéresse ici ce sont les relations entre variables et les types de transitions.⁹

B) LES RECENSEMENTS FÉDÉRAUX DE 1970, 1980 ET 1990 (voir tableaux, annexe 2)

La typologie des situations de résidence développée par notre Laboratoire pour l'analyse des données du recensement de 1990 (Coenen-Huther, 1996) a été appliquée par l'Office fédéral de la statistique aux deux recensements précédents. Les données plus anciennes ne sont pas informatisées et ne sont disponibles que sous la forme des tableaux officiels: nous ne pourrions donc nous y référer que dans quelques cas particuliers.

III. Ages de la vie et modes de résidence: la seconde partie de l'existence en suisse en 1991 (données ESPA 91)

1. ÉTAPES DE L'EXISTENCE ET SITUATION DE RÉSIDENCE: CONTINUITÉ ET POINTS CHARNIÈRES

L'examen de la situation de résidence dans les différents groupes d'âge de la seconde partie de l'existence permet de brosser un tableau qui reflète les étapes de la vie de famille (Figure 1):

- Dans les groupes d'âge antérieurs à 55 ans, c'est le ménage traditionnel formé du couple avec des enfants qui domine. Concernant presque les trois quarts des individus dans la quarantaine (72%), sa fréquence diminue ensuite rapidement avec l'âge. En fait, c'est dès le début de la quarantaine des parents, que les enfants commencent à quitter le foyer familial, départs qui se poursuivent

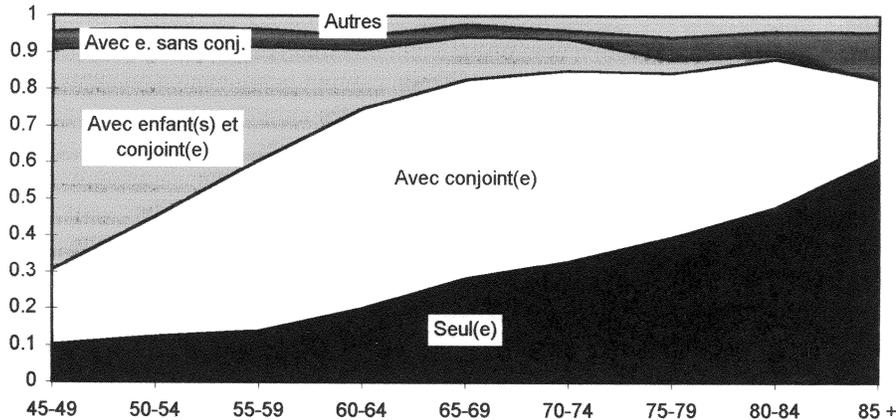


Figure 1. La situation de résidence durant la seconde partie de l'existence (ESPA 1991)

bien au-delà de la cinquantaine. Un examen plus fin montre cependant un léger mouvement inverse aux âges les plus élevés. Ainsi, sans constituer un mouvement massif de parents allant s'établir chez les enfants, il apparaît néanmoins que, à la phase de départ des enfants succède aux âges avancés une phase de résidence des personnes âgées avec leurs enfants.

- Les personnes ayant 55 ans et plus se retrouvent le plus souvent avec leur conjoint uniquement. Seuls 17% des individus dans la quarantaine sont dans cette situation, alors que c'est le cas de 54% de ceux dans la soixantaine, situation qui reste la plus fréquente jusque vers 80 ans.
- Parmi l'ensemble des individus ayant atteint et dépassé l'âge de la retraite, huit sur dix vivent soit avec leur conjoint uniquement (48%) soit seuls (36%).
- Ce n'est que les individus de 80 ans ou plus qui demeurent le plus souvent seuls. Dans la quarantaine, une personne sur dix vit seule, alors que, dans la soixantaine, il s'agit d'une sur quatre et, parmi les 80 ans et plus, d'une sur deux.

Surtout, on peut constater un écart croissant entre le mode de résidence des femmes et des hommes au-delà du groupe d'âge des 45–49 ans (Figure 2). Pour les deux sexes, la proportion d'individus qui habitent avec leurs enfants diminue considérablement, mais cette tendance est plus accentuée parmi les femmes que parmi les hommes; chez les premières, elle se stabilise cependant plus tôt.

Cette divergence est encore plus marquée en ce qui concerne la proportion de personnes vivant seules. Ce sont surtout les femmes qui vivent seules, mode de vie de près de la moitié d'entre elles à partir de 65 ans (48%), alors que ce n'est le cas que de 18% des hommes. Parmi les femmes, cette proportion s'accroît considérablement pendant toute la seconde partie de l'existence et, dès 70 ans, devient leur principal mode de résidence. Chez les hommes, sa progression est plus chaotique et surtout beaucoup moins importante; elle reste stable jusque vers 60 ans

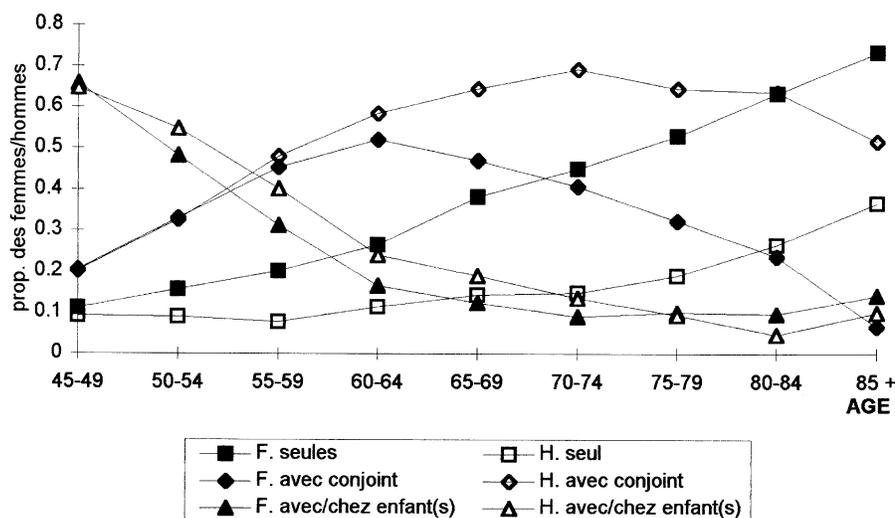


Figure 2. La situation de résidence des femmes et des hommes durant la seconde partie de l'existence (ESPA 1991).

et ne croît de façon importante qu'à partir de 75 ans, ne dépassant toutefois jamais la proportion de ceux qui vivent en couple. Ainsi, 80% des personnes seules de 65 ans et plus sont des femmes; celles-ci sont certes majoritaires dans la population âgée, mais pas dans la même mesure puisqu'elles constituent 60% de cette classe d'âge.

Le rapport entre la proportion de personnes seules et celle d'individus cohabitant avec des enfants, dont les tendances sont opposées, s'inverse chez les femmes à partir du groupe d'âge 60-64 ans, alors que ce n'est qu'au-delà de 70 ans que, parmi les hommes, la proportion de personnes seules devient supérieure à celle des individus qui habitent avec des enfants. La tendance au renversement de situation, à savoir un retour à la cohabitation avec les enfants, apparaît plus marquée parmi les femmes et il se situerait pour celles-ci à partir de 75 ans et seulement aux âges très élevés pour les hommes.

Pour les hommes, c'est la vie avec le conjoint uniquement qui est la plus fréquente pendant la seconde partie de l'existence, ce mode de résidence s'accroît jusque dans le groupe d'âge 70-74 ans pour concerner alors plus de deux hommes sur trois (69%) et domine dès 55 ans et pendant tout le reste de leur existence. Parmi les femmes, en revanche, la résidence en couple diminue dès 65 ans et devient inférieure à la proportion de femmes demeurant seules au-delà de 70 ans.

Par ces données, on constate donc que, lorsque l'on considère les comportements résidentiels, l'âge de 65 ans ne constitue pas un moment qui marquerait clairement le passage d'un mode de vie à un autre. Certes, comme le souligne Lalive d'Épinay (1991), la vie de famille au cours de la seconde moitié de l'existence est marquée par des étapes, mais, en ce qui concerne le mode de résidence, on n'a pas affaire

à une évolution par pallier, mais à un processus de transformations progressives comprenant des périodes charnières qui affectent différemment les femmes et les hommes. L'évolution avec l'âge n'est régulière que pour la proportion des femmes qui vivent seules et, dans une moindre mesure, celle des hommes qui cohabitent avec des enfants. C'est ainsi que l'on peut distinguer des moments clés qui correspondent à des modifications dans l'organisation de la résidence, points de retournement des courbes sur lesquels il vaut la peine de s'arrêter:

- * Pour les femmes, ces périodes charnières se situent dans les groupes d'âges 60–64 ans, 70–74 ans et 80–84 ans:
 - C'est entre 60 et 64 ans que culmine la proportion de femmes qui vivent avec leur conjoint uniquement, c'est aussi l'âge au-delà duquel la diminution de la cohabitation avec des enfants perd en intensité et l'accroissement de la proportion de celles qui vivent seules s'accélère.
 - A partir du groupe d'âge 70–74 ans, la proportion de la cohabitation avec des enfants se stabilise, alors que la diminution de la résidence avec le conjoint s'accélère légèrement.
 - L'entrée dans le groupe des octagénaires marque surtout le passage à une forte accélération de la décroissance de la cohabitation avec un conjoint et une légère remontée de la proportion de celle avec des enfants.
- * Les mêmes groupes d'âges constituent des périodes de changement dans la tendance des modes de résidence des hommes, néanmoins la première est un peu plus étalée et moins marquée et la dernière ne concerne que fort peu d'individus:
 - C'est un peu avant 60 ans que la proportion de ceux qui vivent seuls commence à augmenter (mais de façon moins accentuée que pour les femmes) et au-delà de 64 ans que la décroissance de la proportion de cohabitation avec des enfants, comme aussi la croissance de celle avec un conjoint, deviennent moins intenses.
 - Entre 70 et 74 ans, la proportion de co-résidence avec un conjoint atteint son maximum pour commencer ensuite à diminuer, alors que la proportion d'hommes seuls se met à croître considérablement.
 - La situation des individus de 85 ans et plus apparaît cohérente malgré leur nombre réduit,¹⁰ correspondant aux informations fournies par le recensement (Haug 1994): on observe alors un renforcement des tendances antérieures de diminution de la résidence en couple et d'accroissement de la proportion d'individus vivant seuls et, au contraire, un retournement en ce qui concerne la cohabitation avec des enfants qui gagne un peu de terrain.

On peut finalement se poser la question de savoir si l'âge en tant que tel est un élément de changement ou s'il n'agit que comme variable intermédiaire ou encore au travers d'autres facteurs. Le fait d'appartenir à un certain groupe d'âge constitue-t-il en soi une information suffisante, ou est-ce son association avec d'autres caractéristiques de la personne qui importe?

2. ESSAI DE MODÉLISATION DES FACTEURS DE DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE RÉSIDENCE DURANT LA SECONDE PARTIE DE L'EXISTENCE

Afin de préciser le rôle de l'âge, du sexe, du type de commune de résidence, de la formation et de l'état civil en tant que facteurs de diversité des situations de résidence, nous pouvons examiner les associations brutes entre facteurs et entre les facteurs et la situation de résidence. Les valeurs des effets propres, données dans les figures 3, et leur comparaison avec les associations brutes, permettent toutefois de mieux comprendre la part des effets directs de chacun des facteurs.¹¹ On constate alors que, à l'exception de la relation entre le sexe et la situation de résidence des personnes âgées de 65 ans et plus, les effets directs sont plus importants que les effets totaux mesurés par les associations brutes. Cela signifie que ces derniers, effets indirects et fallacieux, non directement mesurables, viennent contrecarrer les effets directs.¹²

L'effet de l'âge

Cette analyse souligne que les effets d'âge décrits ci-dessus ne sont pas négligeables et que la valeur explicative de l'avancement en âge devient plus importante lorsqu'on la contrôle pour les autres dimensions considérées. Les effets que l'âge exerce sur la situation de résidence par l'intermédiaire de la formation et de l'état-civil ne sont pas de la même nature que l'effet direct et masquent donc en partie celui-ci. Contrairement aux autres facteurs envisagés, le rôle de l'âge est toutefois moins important à partir de 65 ans, que ce n'est le cas entre 45 et 64 ans; son effet sur l'état-civil, en revanche, s'accroît.

La présence d'un conjoint

Constituant déjà le facteur explicatif majeur de la situation de résidence durant la période qui précède la retraite, le rôle de l'état civil est encore considérablement plus important parmi les personnes de 65 ans et plus.¹³ Il s'agit là de la conséquence directe de la présence d'un conjoint: une évidence certes, mais qui a néanmoins sa pertinence, soulignant que la planification des besoins à venir de la population âgée (en logement et infrastructures diverses) ne peut se baser sur les seules projections de la composition par âge de la population.

En Suisse, actuellement les divorces ou séparations légales sont encore fort peu fréquents parmi les personnes âgées (4,1% des 65 ans ou plus), c'est donc le veuvage qui constitue le facteur majeur des changements de situation, plus particulièrement du fait de vivre seul. En effet, près des trois quarts des femmes âgées vivant seules sont veuves (72%), la proportion étant un peu moins importante chez les hommes (65%). Moins de la moitié des femmes âgées sont (encore) mariées (respectivement 50% des 65–79 ans et un peu plus de 20% des 80+), alors que plus des trois-quarts des hommes le sont (81% des 65–79 ans et encore 61% des 80+). C'est ainsi que la cohabitation avec des enfants concerne en premier lieu les

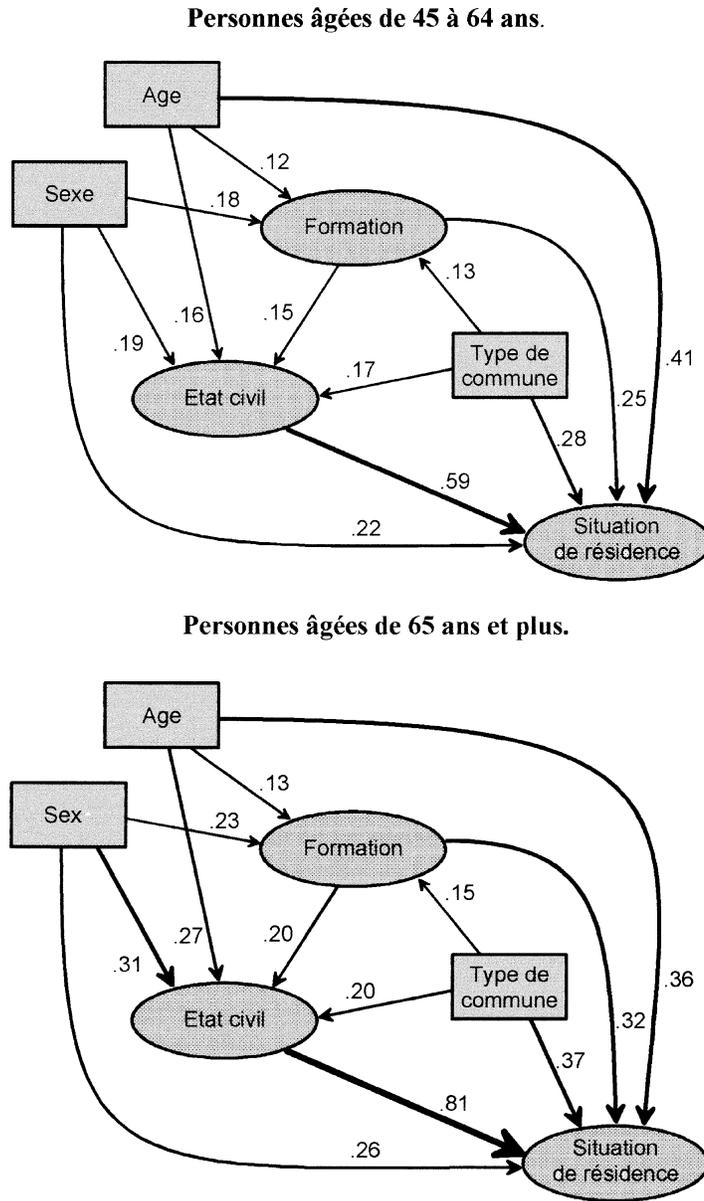


Figure 3. Les facteurs de diversité de la situation de résidence au cours de la seconde partie de l'existence. (ESPA91, données non pondérées)

Effets propres. Les coefficients reportés sont les racines des *tau* partiels. Les degrés de significations sont tous inférieurs à 0.01%.

hommes mariés âgés entre 65 et 79 ans et, ensuite, les veuves de 80 ans et plus. Ce sont les personnes âgées qui n'ont pas de conjoint (ou qui n'en ont plus) qui retournent vivre avec leurs enfants. On constate effectivement que parmi celles-ci, la proportion de cohabitation avec les enfants diminue jusqu'à la soixantaine, et s'accroît ensuite, particulièrement à partir de 70 ans (3,5% des 60–69 ans; 4,0% des 70–79 ans et 8,6% des 80 ans et plus).

L'évolution future de l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes, mais aussi celle des comportements en matière de nuptialité constituent donc certainement un des éléments importants pour anticiper les transformations à venir dans les modes de résidence des personnes âgées et leurs besoins à cet égard.

Femmes et hommes

Alors que l'association brute entre le sexe et la situation de résidence est forte, la variable sexe est celle qui est le plus faiblement associée lorsque la relation est contrôlée pour l'effet des autres facteurs envisagés. Ainsi, la divergence des situations de résidence des hommes et des femmes, à partir de 50 ans, est avant tout la conséquence de leurs différences croissantes d'état civil et, dans une moindre mesure, d'une influence distincte du niveau de formation. Plus que le fait d'être homme ou femme, c'est donc sa signification dans un contexte donné qui importe.

La formation

Bien que demeurant relativement faible, l'effet de la formation n'est pas négligeable lorsqu'il est contrôlé pour celui des autres variables considérées ici, particulièrement parmi les personnes ayant dépassé l'âge de la retraite.

Pour bien comprendre les relations entre le niveau de formation et le mode de résidence, il convient de commencer par relever deux caractéristiques importantes concernant le niveau de formation dans les générations de 65 ans et plus. D'une part les études sont peu fréquentes; dans l'échantillon ESPA91, seule une personne âgée sur quatre a poursuivi une formation au-delà de l'école obligatoire et d'un éventuel apprentissage ou d'une formation pratique. D'autre part, le niveau de formation met bien en évidence les discriminations qui frappent à cet égard les femmes: près d'une femme sur deux n'a suivi que l'école obligatoire, alors que ce n'est le cas que d'un homme sur sept, la majorité de ceux-ci ont réalisé après l'école obligatoire une formation pratique ou un apprentissage (pour plus d'information à cet égard, voir Jobin et al., 1996). La relation entre le sexe et le niveau de formation est toutefois moins marquée parmi les personnes âgées entre 45 et 64 ans que ce n'est le cas dans les cohortes les plus âgées (Table I).

Surtout, il convient de souligner que les différents types de formation ne sont pas distribués de façon homogènes dans les différents types de ménages, ceci spécialement parmi les femmes:

Table I. Situation de résidence selon le niveau de formation

| | Ecole obligatoire | | Formation pratique ou apprentissage | | Etudes secondaire supérieures et hautes écoles | | Total | |
|------------------|-------------------|--------|--|--------|--|--------|--------|--------|
| | femmes | hommes | femmes | hommes | femmes | hommes | femmes | hommes |
| Seul(e) | 46,9 | 22,1 | 46,4 | 18,2 | 55,3 | 15,7 | 48,4 | 17,9 |
| Avec conjoint(e) | 35,9 | 52,3 | 40,2 | 67,4 | 32,4 | 67,5 | 36,9 | 65,4 |
| Avec enfants | 14,1 | 17,4 | 9,1 | 12,3 | 7,9 | 12,9 | 10,9 | 13,2 |
| Autres | 3,1 | 8,1 | 4,3 | 2,1 | 4,4 | 3,9 | 3,8 | 3,5 |
| Total | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Effectifs | 640 | 149 | 607 | 571 | 318 | 363 | 1565 | 1083 |

ESPA91, répondants âgés de 65 ans et plus, données pondérées.

- La cohabitation avec des enfants est plus fréquente parmi les personnes n’ayant suivi que l’école obligatoire que ce n’est le cas de celles qui ont une formation plus poussée; ceci particulièrement parmi les femmes: plus de la moitié de celles qui habitent avec des enfants n’ont suivi que l’école obligatoire.
- Les personnes – femmes et hommes – résidant avec leur conjoint uniquement ont le plus souvent réalisé une formation pratique.
- La proportion de personnes vivant seules est, chez les hommes, inversement proportionnelle au niveau de formation. En revanche, pour les femmes, ce sont celles qui ont réalisé des études secondaires et supérieures qui vivent le plus souvent seules.

Il est évident que de telles tendances sont particulièrement difficiles à interpréter, résultant de multiples facteurs, tant démographiques qu’économiques et culturels. Le fait de vivre seul peut certes être la conséquence d’un choix, mais un choix ne se fait jamais que dans les limites des possibles. Ce choix est ici conditionné par l’état de santé de l’individu, ses ressources économiques et les disponibilités en logement, mais peut aussi être imposé par l’absence de compagnon ou d’enfants avec qui l’on peut partager son logement. C’est ainsi que la proportion plus élevée d’hommes seuls sans formation confirme ce que l’on sait sur la fréquence plus importante du célibat masculin dans les groupes moins bien formés. La question est différente pour les femmes. En effet, on peut considérer que «le célibat libère la femme des charges familiales et lui permet de prolonger ses études» (Koskin et al., 1994). Toutefois, le sens de la relation entre le fait de vivre seul et le type de formation réalisée n’est pas simple à établir. Sans pouvoir trancher, l’observation faite ici que les femmes ayant suivi des formations plus longues se retrouvent plus fréquemment parmi celles qui vivent seules est toutefois révélateur des facteurs économiques et culturels qui leur ont permis ou empêché de faire des études lorsqu’elles étaient jeunes.

Table II. Situation de résidence selon les régions économiques. Typologie centre-périphérie de Joye et al. (1988)

| | Centres | Communes tertiaires | Communes métropolitaines | C. non métropol. avec pendularité | C. agricoles et industrielles |
|------------------|---------|---------------------|--------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Seul(e) | 45,0 | 37,6 | 30,9 | 27,7 | 30,9 |
| Avec conjoint(e) | 44,8 | 51,3 | 50,7 | 53,7 | 44,5 |
| Avec enfants | 7,2 | 8,1 | 12,7 | 15,4 | 19,1 |
| Autres | 3,0 | 3,0 | 5,5 | 3,3 | 5,5 |
| Total | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Effectifs | 1114 | 234 | 363 | 512 | 524 |

ESPA91, répondants âgés de 65 ans et plus, données pondérées.

Le lieu de résidence

Parmi les individus de 65 ans et plus, le type de commune constitue le second facteur explicatif parmi les variables considérées, certes nettement moins important que l'état civil, mais juste avant l'âge.¹⁴ En effet, la fréquence de la cohabitation avec les enfants suit l'axe centre-périphérie défini par la typologie économique des communes réalisée par Joye et al.¹⁵ (Table II). Quant aux personnes âgées demeurant seules, on les retrouve certes, comme on pouvait s'y attendre, majoritairement dans les centres, et dans une moindre mesure dans les communes tertiaires, mais, en revanche, leur proportion est très proche dans les trois autres catégories que nous retenons ici et le minimum n'est pas trouvé dans les communes de type agricole, mais dans les communes non métropolitaines à pendularité importante, dans lesquelles on trouve en revanche la proportion la plus élevée de retraités vivant avec leur conjoint(e). Un examen un peu plus détaillé (typologie de onze catégories au lieu de cinq) montre en fait que les zones rurales ne sont pas homogènes. D'une part, les communes dont l'économie est restée essentiellement agricole se distinguent par une proportion nettement plus faible de personnes âgées vivant seules (19%) que ce n'est le cas dans les communes rurales où l'agriculture ne constitue pas l'activité principale (semi-agricoles 29%, non urbaines avec pendularité 28%, semi-urbaines 26%, agricoles et industrielles 30%, touristiques 35%). D'autre part, la proportion la plus élevée de personnes âgées cohabitant avec les enfants se trouve dans les communes que l'on pourrait appeler «semi-rurales» (périurbaines, de type industriel et tertiaire, semi-agricoles) et non pas dans les communes agricoles.

En Suisse, en raison de la topographie, de la diversité culturelle et de la fragmentation politique, le lieu de résidence est le reflet de particularités complexes qu'une seule typologie peut difficilement appréhender. Bien que la typologie des communes ait un pouvoir explicatif plus important, raison pour laquelle c'est cette variable que nous avons retenue dans le modèle multivarié, des différences apparaissent aussi en fonction des grandes régions topographiques du pays et

Table III. Situation de résidence selon quelques indicateurs géo-culturels

| | Nationalité du répondant | | Langue de l'enquête | | | Localisation géographique | | | |
|------------------|--------------------------|----------|---------------------|----------|---------|---------------------------|---------------|-------|------|
| | suisse | étranger | allemand | français | italien | Plateau Est | Plateau Ouest | Alpes | Jura |
| Seul(e) | 36,2 | 36,3 | 36,2 | 37,9 | 34,8 | 35,7 | 37,6 | 34,9 | 37,6 |
| Avec conjoint(e) | 48,7 | 36,4 | 48,5 | 50,8 | 32,3 | 48,3 | 48,2 | 44,6 | 49,5 |
| Avec enfants | 11,1 | 24,3 | 11,0 | 8,8 | 30,6 | 11,8 | 9,9 | 17,5 | 9,8 |
| Autres | 3,9 | 3,0 | 4,4 | 2,6 | 2,2 | 4,2 | 4,4 | 2,7 | 2,8 |
| Total | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| Effectifs | 2606 | 135 | 2031 | 555 | 174 | 1156 | 818 | 401 | 386 |

ESPA91, répondants âgés de 65 ans et plus, données pondérées.

des appartenances linguistiques, facteurs auxquels s'ajoute la nationalité d'origine (Table III).

La région alpine se distingue des autres par une fréquence nettement plus élevée de personnes âgées cohabitant avec des enfants et la fréquence la plus basse de personnes vivant seules. D'autre part, la cohabitation avec des enfants est moins importante dans la région ouest du plateau et dans le Jura que dans le reste du pays, ce qui pourrait refléter des différences entre régions linguistiques. La cohabitation avec des enfants est en effet un peu moins fréquente parmi les répondants de langue française que parmi ceux de langue allemande; ce mode de résidence apparaissant nettement plus habituel parmi les répondants de langue italienne. C'est aussi parmi ces derniers que l'on rencontre le plus de ménages de personnes âgées comprenant plusieurs générations¹⁶ (32%, alors qu'ils constituent respectivement 9% des ménages parlant français et 11% de ceux de langue allemande). La répartition par cantons montre aussi qu'il ne s'agit pas du seul fait des Italiens établis en Suisse, puisque dans le canton du Tessin, de langue italienne, ces ménages sont beaucoup plus fréquents qu'ailleurs en Suisse (29%, alors que le canton suivant dans l'ordre décroissant du pourcentage, Soleure, n'en comprend que 18%). Il convient néanmoins de relever que la cohabitation avec des enfants adultes est plus répandue parmi les répondants de nationalité étrangère que parmi les Suisses, comme c'est aussi le cas de l'ensemble des ménages à plusieurs générations (18% des ménages formés uniquement de Suisses, mais 33% des ménages comprenant des Suisses et des étrangers et 35% des ménages d'étrangers).

En conclusion, la cohabitation avec les enfants est plus le fait des personnes âgées de nationalité étrangère, de langue italienne, résidant dans la région alpine, dans des communes semi-rurales. En revanche les mêmes facteurs ne semblent pas être applicables pour ce qui concerne la répartition des personnes âgées vivant seules pour lesquelles la nationalité, la région linguistique et la localisation géographique ne jouent apparemment pas un rôle important, contrairement au type

de commune. La diversité que l'on observe à cet égard entre cantons, souligne bien que ce sont de multiples facteurs qui influencent cette propension à vivre seul. En effet, même si globalement, on trouve plus de personnes seules dans les zones urbaines que dans les zones rurales, une analyse plus fine montre une répartition plus complexe. C'est ce que met en évidence la distribution selon la classification centre-périphérie des communes, mais dont témoigne aussi le fait que, parmi les cantons dans lesquels cette proportion est la plus élevée, on trouve aussi bien des villes importantes que des cantons ruraux: Bâle Ville et Genève (49% et 45%), les cantons de Suisse centrale (41%) et le canton de Vaud (40%).

Le revenu

Le revenu n'a pas été pris en compte dans la version finale du schéma des facteurs de diversité. En effet, il n'est disponible que pour environ deux tiers des répondants et nous avons pu établir clairement que ceux-ci n'étaient pas représentatifs de l'ensemble de la population.

Il vaut néanmoins la peine de relever que les informations disponibles montrent que les transformations du revenu par le passage à la retraite impliquent apparemment aussi des changements dans la signification économique du mode de résidence. C'est ainsi que l'on observe un double renversement de situation en comparant le mode de résidence des personnes âgées entre 45 et 64 ans et celui des plus âgés (Table IV):

- la majorité des personnes qui, n'ayant pas atteint l'âge de la retraite, vivent avec les enfants se situe dans les ménages au revenu le moins élevé, alors que les retraités cohabitant avec des enfants appartiennent au contraire le plus souvent à la classe de revenu la plus élevée;
- au-delà de 65 ans, les personnes vivant seules n'appartiennent que rarement à la catégorie des revenus les plus élevés, catégories dans laquelle on trouve majoritairement celles du groupe d'âge antérieur.

Ainsi, il semble que les personnes âgées vivent relativement mieux, du point de vue économique, lorsqu'elles cohabitent avec des enfants, alors que c'est le contraire parmi les plus jeunes. En fait, la cohabitation avec des enfants change probablement de signification avec l'avancement en âge, passant d'une charge économique plus grande à un meilleur partage de ces charges. Ou, plus vraisemblablement, on habite avec des enfants lorsque la situation des uns et/ou des autres le permet. C'est ce que semble aussi indiquer le fait que les ménages à plusieurs générations vivent le plus souvent dans des logements dont l'un des membres du ménage est propriétaire:

- 62% des ménages de personnes âgées qui comprennent deux générations ou plus sont propriétaires alors que c'est le cas de 43% dans les autres ménages de personnes âgées (77% dans l'ensemble des ménages à trois générations, 38% parmi les autres types de ménages tous âges confondus);

Table IV. Situation de résidence et revenu*

| | < 16000 FrS | | 16000–31999 FrS | | 32000 FrS et plus | | Total | |
|------------------|-------------|-------------|-----------------|-------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| | 45–64 ans | 65 + | 45–64 | 65 + | 45–64 | 65 + | 45–64 | 65 + |
| Seul(e) | 14,4 | 20,9 | 18,4 | 54,2 | 48,9 | 10,9 | 100% | 100% |
| | <i>13,5</i> | <i>69,9</i> | <i>9,1</i> | <i>44,1</i> | <i>18,9</i> | <i>13,6</i> | <i>14,2%</i> | <i>37,3%</i> |
| Avec conjoint(e) | 29,5 | 40,8 | 26,0 | 41,5 | 44,5 | 38,1 | 100% | 100% |
| | <i>32,1</i> | <i>61,7</i> | <i>34,1</i> | <i>46,1</i> | <i>45,5</i> | <i>64,9</i> | <i>37,6%</i> | <i>51,1%</i> |
| Avec enfants | 38,9 | 44,8 | 34,3 | 38,2 | 26,9 | 60,1 | 100% | 100% |
| | <i>50,1</i> | <i>11,8</i> | <i>53,1</i> | <i>7,4</i> | <i>32,4</i> | <i>17,7</i> | <i>44,5%</i> | <i>9,0%</i> |
| Autres | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | <i>4,3</i> | <i>3,7</i> | <i>3,6</i> | <i>2,4</i> | <i>3,2</i> | <i>3,8</i> | <i>3,7%</i> | <i>2,6%</i> |
| Total | 34,5% | 33,9% | 28,7% | 46,0% | 36,8% | 20,1% | 100% | 100% |
| | <i>100%</i> | <i>100%</i> | <i>100%</i> | <i>100%</i> | <i>100%</i> | <i>100%</i> | <i>100%</i> | <i>100%</i> |
| Effectifs | 1025 | 626 | 852 | 849 | 1093 | 371 | 2970 | 1847 |

ESPA91, répondants âgés de 65 ans et plus, données pondérées.

* Revenu annuel brut moyen par personne = revenu moyen du ménage divisé par le nombre de personnes dans le ménage.

- parmi les ménages de personnes âgées propriétaires de leur logement, 18% sont des ménages à plusieurs générations alors que ce n'est le cas que de 7% parmi les non-propriétaires.

3. DISCUSSION

Comme tout modèle cherchant à exploiter des données statistiques, le schéma choisi (Figure 3) ne retient que les éléments qui, parmi les données disponibles, ont un pouvoir explicatif non négligeable. Les facteurs considérés pour appréhender la diversité dans les situations de résidence ne constituent donc que des indicateurs partiels de la réalité complexe qui conditionne les conditions d'existence de l'individu pendant la seconde partie de son existence. C'est ainsi que, en particulier, les variables retenues ici, à l'exception de l'âge, paraissent plus pertinentes pour expliquer la situation de résidence des personnes de 65 ans et plus que de celles appartenant au groupe d'âge précédant la retraite.

D'autre part, si, par cet effort de modélisation, on peut appréhender les grandes tendances, il convient d'être conscients que les modèles reflètent avant tout les caractéristiques des modes dominants – ici le changement fondamental entre la période pré-retraite, dominée par la cohabitation avec des enfants et, dans une moindre mesure, avec le conjoint uniquement, et la période post-retraite où l'on trouve majoritairement des couples et des personnes seules. Or, pour comprendre les changements en cours, l'examen des cas plus marginaux est certainement pertinent. Les données utilisées ici ne permettent pas une analyse fine des comportements,¹⁷

mais néanmoins les tendances du mode de résidence qui est actuellement le moins fréquent parmi les personnes âgées – la cohabitation avec des enfants –, comme aussi la diversité observée dans les présentes données quant à la formation, au lieu de résidence, à l'origine et à la situation économique, proposent quelques pistes à explorer. On peut alors se demander:

- Quelle va être l'influence de l'élévation actuelle du niveau de formation, particulièrement de celui des femmes ? Est-ce que des études prolongées vont continuer à aller de pair avec l'absence de charges familiales et donc une propension à vivre seule comme les données présentes l'indiquent et le soulignent d'autres travaux (Koskin et al., 1994) ? Va-t-on plutôt vers des transformations de société qui banalisent les longues études et les rendent compatibles avec une vie de famille au quotidien?
- La relation observée entre la cohabitation avec des enfants et la propriété du logis implique-t-elle qu'un accroissement du nombre de propriétaires pourrait stimuler parents et enfants à vivre sous le même toit?
- Se dirige-t-on vers une société multiculturelle qui cultivera les différences ou, au contraire, vers une fermeture des frontières qui mènera de plus en plus vers un mode de vie dominant ? Les particularismes locaux quant aux relations inter-générationnelles vont-ils subsister ou va-t-on vers une homogénéisation des comportements même dans la mosaïque suisse?
- Indépendamment des facteurs démographiques de longévité différentielle, est-ce que le fait de vivre seul sa vieillesse restera avant tout un fait féminin?

En bref, les questions qui se posent sont de savoir si les évolutions démographiques, économiques et sociales constituent la clé des transformations des modes de résidence ou si celles-ci impliquent des changements de comportements plus complexes et donc plus difficiles à anticiper, car supposant des modifications de la signification de dimensions de l'existence telles que l'accès à la formation, l'importance de la maison de famille, des traditions locales, de la notion d'autonomie des femmes et des hommes. Finalement, il est évident qu'une analyse transversale ne permet pas de distinguer les effets de l'avancement en âge de ceux des évolutions temporelles. C'est sur celles-ci que se concentre la seconde partie de ce travail.

IV. Les évolutions temporelles

1. LES TENDANCES AU COURS DES DERNIERES DECENNIES (RECENSEMENTS FÉDÉRAUX 1970, 1980 ET 1990)

1.1. Vieillissement de la population et nombre de ménages de personnes âgées

De 10% en 1960, le pourcentage de personnes âgées de 65 ans ou plus est passé à 14,7% en 1995. Actuellement, le processus de vieillissement de la population dépasse donc les estimations les plus basses et sauf catastrophe non prévue, il ne peut que se poursuivre dans les années à venir. C'est ainsi que les différents

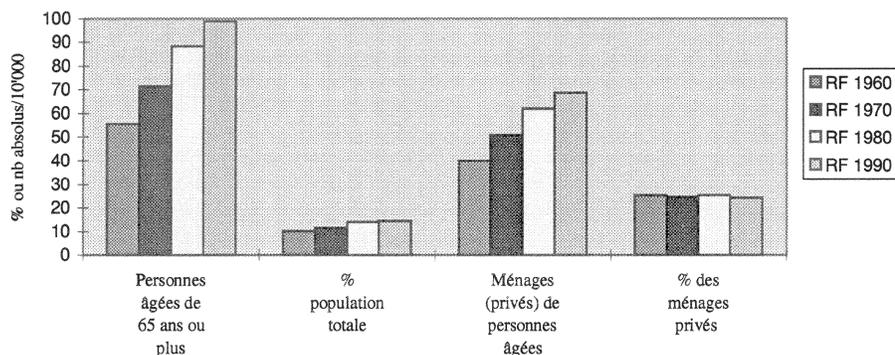


Figure 4. Evolution de deux indicateurs du vieillissement de la population: la proportion de personnes âgées et celle des ménages de personnes âgées.

scénarios conçus par l'OFS, à partir de la situation de 1995, projettent une fourchette de valeurs situées entre 20,2% et 21,6% pour l'an 2020, entre 23,9% et 27,1% pour 2050 (selon leurs hypothèses extrêmes de dynamique socio-économique, politique et démographique positive ou négative; Baranzini et al., 1996).

Il est toutefois intéressant de relever que, durant les dernières décennies, la progression du nombre de ménages comprenant des personnes âgées ne suit pas exactement celle de la population âgée. Si le nombre absolu de ménages de personnes âgées est en augmentation, en revanche leur proportion dans l'ensemble des ménages de Suisse reste stable et semble même être actuellement en décroissance. On constate effectivement (Figure 4 et Table V) que

- entre les recensements de 1960, 1970 et 1980, le nombre des ménages comprenant des personnes de 65 ans ou plus s'accroît régulièrement, tout en formant une proportion relativement stable des ménages dans l'ensemble de la population: 25% des ménages privés, 20% des ménages familiaux.
- au cours de la dernière décennie, la même tendance s'est poursuivie: bien que le pourcentage des personnes âgées dans la population ait continué de croître, la proportion des ménages de personnes âgées a même quelque peu diminué, passant à 24% des ménages privés et 19% des ménages familiaux.

Cette tendance s'inscrit dans les changements généraux de structure des ménages et de modes de résidence de l'ensemble de la population en Suisse, particulièrement l'accroissement du nombre de jeunes qui se mettent en ménage et des immigrés qui vivent seuls. C'est ainsi que l'on observe une diminution de la proportion des personnes âgées parmi l'ensemble des individus qui vivent seuls, celle-ci passant de 40% en 1960 à 33% en 1990. Néanmoins, elle reflète aussi les changements intervenus dans la composition de la population âgée, comme résultat de l'allongement de la vie et de la vie en couple. Par conséquent, si la taille des ménages comprenant des personnes âgées s'est effectivement réduite, suivant la tendance observée dans l'ensemble des ménages en Suisse, le nombre de personnes âgées par ménage, lui, est resté stable et s'est même quelque peu accru (Table V).

Table V. Vieillesse de la population et composition des ménages de personnes âgées

| | 1960 | 1970 | 1980 | 1990 |
|---|---------|---------|---------|---------|
| Personnes âgées de 65 ans ou plus | 554.240 | 714.484 | 881.903 | 988.885 |
| % population totale | 10,20 | 11,40 | 13,90 | 14,40 |
| Ménages de personnes âgées* : | | | | |
| Nombre de ménages | 398.516 | 508.099 | 619.070 | 687.066 |
| % de l'ens. des ménages privés | 25,20 | 24,80 | 25,30 | 24,20 |
| Taille moyenne (nombre total de membres) | — | 2,3 | 1,9 | 1,7 |
| Nombre moyen de personnes âgées (ds ménages en ayant au moins une) | 1,29 | 1,31 | 1,32 | 1,32 |
| Proportion de ménages comptant plus d'une personne âgée | 27% | 30% | 31% | 31% |

* Ménages privés comprenant au moins une personne âgée de 65 ans ou plus.
Données des recensements fédéraux.

1.2. La composition des ménages au cours de la seconde partie de l'existence: les changements entre 1970 et 1990 (Figures 5 et tableaux en annexe 2)

Les grandes tendances

En 1970, comme vingt ans plus tard, les individus âgés entre 45 et 64 ans, particulièrement les hommes, vivent principalement avec leur conjoint(e) et des enfants. Néanmoins, on constate que, durant cette période, le ménage familial cède progressivement le pas aux ménages composés du couple uniquement, mode de résidence devenant, au moment du recensement de 1990, le plus courant pour les femmes dans ce groupe d'âge précédant la retraite. Au-delà de l'âge de la retraite, déjà en 1970, la cohabitation avec le conjoint uniquement est le mode de résidence dominant et, au cours des vingt années suivantes, il gagne encore en importance. La tendance est toutefois surtout le fait des hommes, parmi lesquels l'accroissement est encore plus net chez les plus âgés (80 ans ou plus); elle est moins accentuée chez les femmes qui vivent alors principalement, et de plus en plus, seules, particulièrement au-delà de 80 ans. Les autres situations de résidence, c'est-à-dire la cohabitation avec d'autres personnes que le conjoint ou les enfants, apparentées ou non, subissent un déclin prononcé, ceci dans les différents groupes d'âges considérés, tant pour les femmes que pour les hommes.

Vivre sa retraite seul(e) ou en couple: la progression du ménage «minimal»

Comme le souligne Wall (1996), on trouve toujours un grand nombre de situations de résidence, mais la diversité n'affecte qu'une minorité d'individus. Certains modes de vie traditionnels disparaissent alors que l'adoption de nouveaux comportements dans la population suisse est encore trop récente pour affecter ceux des personnes âgées. Ainsi, bien que de nombreuses possibilités existent quant au

mode de résidence, on retrouve actuellement huit personnes âgées sur dix (parmi celles qui demeurent dans des ménages privés) dans ce que l'on a appelé le ménage «minimal» (Goldscheider et al., 1993),¹⁸ c'est-à-dire qui vivent seules ou avec leur conjoint uniquement. Cette polarisation, au-delà de l'âge de la retraite, est un des facteurs marquant de l'évolution des dernières décennies. En 1970, 60% des personnes âgées vivaient dans un ménage «minimal», en 1990 c'est le cas de 82%. La situation en Suisse est alors très semblable à celle de la Grande-Bretagne où, en 1991, 81% des personnes âgées résident seules ou en couple uniquement (Wall, 1996). L'accroissement a été particulièrement important parmi les personnes ayant atteint 80 ans: 51% en 1970, 71% en 1980 et 80% en 1990. On constate une progression similaire dans les données belges, pays où toutefois cette concentration sur ces deux types de situation de résidence reste moins importante qu'en Suisse: en 1981, ils concernaient 66% des personnes de 80 ans et plus et 75% en 1991 (Jacobs et al., 1995).

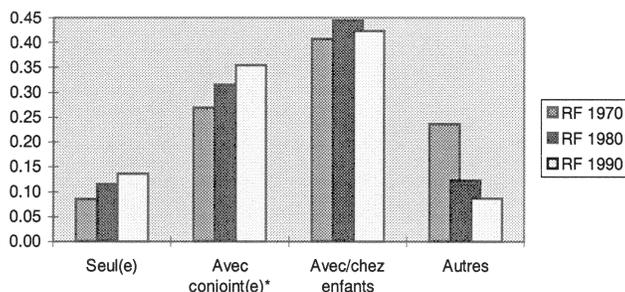
La proportion de *personnes âgées vivant seules* s'est accrue de façon spectaculaire au cours des dernières décennies: elle a doublé entre 1960 et 1990, passant de 16% à 34%. Notons cependant que ce n'est que parmi les individus les plus âgés (80 ans ou plus, Figure 2.3) que la proportion de ceux qui vivent seuls a continué à croître entre 1980 et 1990; passant de 45% à 50%, cette progression est similaire à ce qui est observé en Belgique (44% à 50%). En 1990, comme trente ans avant, huit personnes âgées sur dix qui vivent seules sont des femmes. En Suisse comme en Grande Bretagne, près de la moitié des femmes âgées vivent seules (46% en Suisse, 47% en Grande Bretagne), alors que les hommes vivent le plus souvent avec leur conjointe. Ce mode de résidence est cependant un peu moins fréquent en Grande Bretagne où l'on trouve plus d'hommes demeurant seuls (respectivement en Grande Bretagne et en Suisse, 64% et 61% avec leur conjointe, 21% et 16% seuls). En fait, la proportion de femmes parmi les personnes vivant seules s'est accrue parmi les plus âgés (80 ans et plus), alors que parmi les 65-79 ans elle a diminué de quelques pour-cents. La proportion de femmes très âgées vivant seules est un peu plus élevée en Suisse qu'en Belgique, sa progression au cours de la dernière décennie est identique: en Suisse 55% des femmes de plus de 80 ans vivent seules et 62% en 1990, en Belgique, 52% et 59%.

Chez nous, parmi les retraités, *la vie en couple* est en progression au cours des dernières décennies,¹⁹ particulièrement parmi les hommes. Si, déjà en 1970, la moitié de ces derniers vivent avec leur conjointe uniquement, en 1990, c'est le cas des deux tiers, alors que pour les femmes ces proportions atteignent respectivement 27% à 36%. L'ensemble des hommes âgés de 65 ans et plus qui vivent avec leur conjointe (et éventuellement une tierce personne) passe de 72% en 1970 à 77% en 1990, pour les femmes de 36% à 41%. La proportion des retraités suisses vivant en 1990 avec leur conjoint(e) est donc nettement plus élevée qu'en Grande Bretagne, où c'est respectivement la situation de 65% des hommes et 36% des femmes. On observe cet accroissement de la vie en couple aussi bien chez les personnes âgées entre 65 et 79 ans que chez celles de 80 ans et plus (Figure 2.2 et 2.3). Parmi ces

dernières, elle s'est même accentuée au cours de la dernière décennie phénomène qui augmente l'écart qui sépare à cet égard la Suisse de la Belgique. Au début des années 1980, 22% des Belges et 26% des Suisses de 80 ans et plus résidaient avec leur conjoint uniquement, dix ans plus tard c'est le cas de 25% des Belges et 30% des Suisses. Ceci reflète bien ce que l'on sait d'une nuptialité restée plus forte en Suisse que dans la plupart des autres pays européens et d'une espérance de vie particulièrement élevée: la croissance des divorces est encore faible parmi les personnes âgées et donc insuffisante pour contrecarrer l'accroissement de la longévité, la diminution des veuvages et les remises en union (Coenen-Huther, 1996).

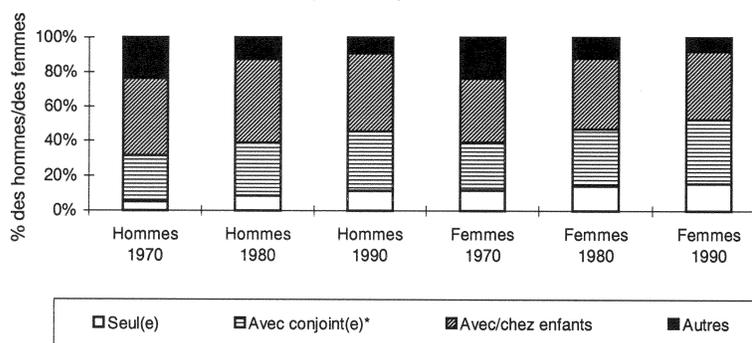
Si, par l'accroissement de l'espérance de vie des hommes et le jeu des différences d'âge entre conjoints, plus de la moitié des personnes de 65 ans ou plus qui vivent en couple sont des hommes et que cette proportion ne change que peu durant la période observée (58% en 1970, 57% en 1990), en revanche, parmi les personnes les plus âgées (80 ans et plus), la proportion de femmes vivant en couple s'est considérablement accrue: passant de 9% à 17% (l'ensemble de celles vivant avec leur conjoint au moins, de 12% à 18%). Ces dernières deviennent plus nombreuses parmi l'ensemble des personnes très âgées résidant en couple. Ceci est dû au fait

5.1. PERSONNES AGEES DE 45 A 64 ANS

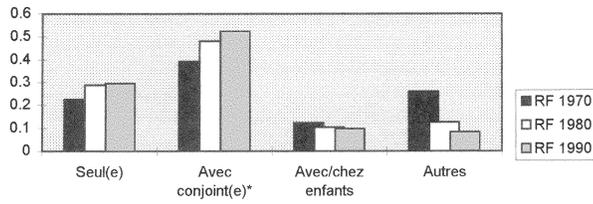


* En 1970 = couples mariés uniquement

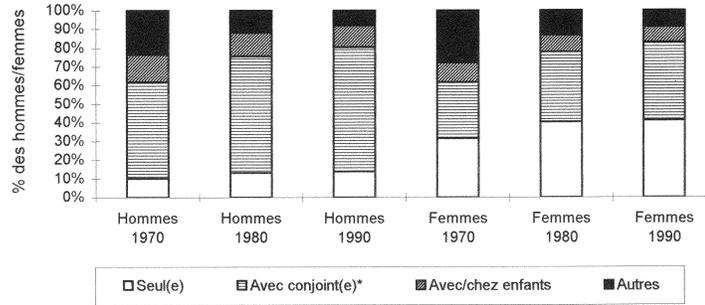
5.1.1. Hommes / Femmes (45-64 ans)



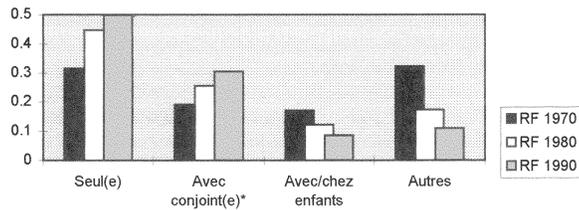
5.2. PERSONNES AGEES DE 65 A 79 ANS



5.2.1. Hommes / Femmes (65 - 79 ans)



5.3. PERSONNES AGEES DE 80 ANS OU PLUS



5.3.1. Hommes / Femmes (80 ans ou plus)

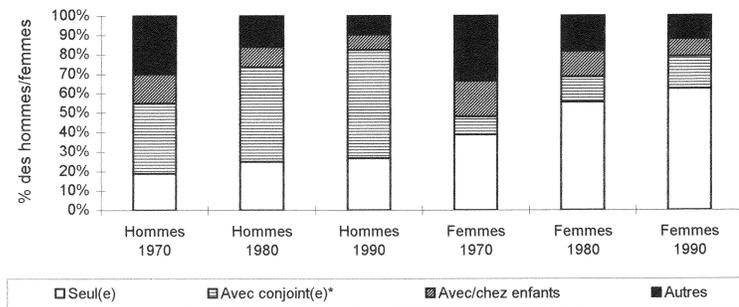


Figure 5. Evolution du mode de résidence au cours des vingt dernières années.

que l'accroissement du poids des femmes dans la population âgée est en réalité un phénomène limité aux groupes d'âges les plus élevés: en 1970, les femmes constituent 58% des personnes de 65-79 ans vivant dans des ménages privés, 57%

en 1990; en revanche, leur proportion parmi les personnes de 80 ans ou plus est en augmentation, passant de 63% à 65% en 1990.

Partager son ménage avec des enfants adultes ou avec d'autres personnes: un mode de résidence de plus en plus marginal

La cohabitation avec des enfants adulte devient de moins en moins courante en Europe occidentale, néanmoins on trouve à cet égard de grandes différences entre pays (Table VI). La situation en Suisse semble être similaire à celle de l'Angleterre, alors que la cohabitation avec les enfants y apparaît nettement moins courante qu'en Belgique et surtout qu'en Irlande ou en Italie.

De fait, en Suisse, la cohabitation avec des enfants uniquement – c'est-à-dire avec éventuellement le conjoint, mais sans tierce personne – n'a que peu évolué durant les trente dernières années, sa proportion, en 1990 comme en 1970, passant de 40% dans le groupe d'âge 45–64 ans à environ 10% parmi les 65 ans et plus. Il semble qu'elle ait connu un déclin plus ancien comme l'indiquent les quelques pistes fournies par les données du recensement de 1960.²⁰ En revanche, le partage de son ménage avec des tierces personnes (en plus d'éventuels enfants) a connu un recul important durant les trois dernières décennies. Alors qu'en 1970, près d'une personne âgée sur quatre résidait dans un ménage complexe,²¹ ce n'est plus le cas que pour une sur huit en 1980 et une sur treize en 1990.

En 1990, comme vingt ans plus tôt, ce sont cinq *types de ménages complexes* qui dominent. C'est ainsi que l'on retrouve essentiellement des cohabitations avec:

- un (ou des) autre(s) apparenté(s) uniquement, c'est-à-dire un (ou des) parent(s) avec lequel il n'a pas de lien de filiation directe ou par alliance, donc notamment les frères et soeurs: en 1970, 20% des situations de résidence impliquant une tierce personne et 27% en 1990;
- une (ou des) personne(s) non apparentée(s) uniquement: 29% en 1970, 26% en 1990;
- un (ou des) enfant(s) et un (ou des) autre(s) apparenté: 16% et 17%;
- un (ou des) autre(s) apparenté(s) en plus du conjoint: situation moins fréquente, mais qui s'est proportionnellement accrue pendant la période considérée (4% en 1970 et 7% en 1990);
- une (ou des) personne(s) non apparentée(s) et le conjoint: situation qui en 1990 a la même importance que la précédente (7%), mais dont l'importance relative diminue, puisqu'elle était de 12% en 1970.

Globalement, parmi les personnes âgées vivant dans un ménage complexe, moins d'un tiers cohabite aussi avec des enfants ou avec son conjoint, proportions qui n'ont que peu changé durant les vingt dernières années, diminuant très légèrement (Table VII). La cohabitation avec le père ou la mère reste un phénomène très marginal. En fait, c'est la cohabitation avec un «autre» apparenté qui prend le plus d'importance. Si, déjà en 1970, plus de la moitié des individus demeurant dans un ménage complexe cohabitent avec un «autre» apparenté (et éventuellement d'autres personnes), cette proportion s'est encore accrue pour atteindre 60% en

Table VI. La cohabitation des personnes âgées avec des enfants: quelques chiffres comparatifs

| Pays et année | Age / sexe | | Source |
|--------------------|---------------|-----|-------------------------------------|
| Suisse, 1980 | 65+: total | 15% | Recensement 80 (présent article) |
| | femmes | 14% | |
| | hommes | 16% | |
| | 80+: total | 12% | |
| | femmes | 13% | |
| | hommes | 11% | |
| Suisse, 1990 | 65+: total | 12% | Recensement 90 (présent article) |
| | femmes | 11% | |
| | hommes | 13% | |
| | 80+: total | 8% | |
| | femmes | 9% | |
| | hommes | 7% | |
| Belgique, 1981 | 80+: total | 26% | Jacobs et al. 1995 |
| | femmes | 28% | |
| | hommes | 23% | |
| Belgique, 1991 | 80+: total | 20% | Jacobs et al. 1995 |
| | femmes | 22% | |
| | hommes | 16% | |
| Irlande, 1979 | Total 65+ | 38% | Wall 1989 |
| Angl./Galles, 1981 | Total 65+ | 14% | Wall 1989 |
| Gde Bretagne, 1991 | 50-74: femmes | 23% | Baizan et al. 1995 |
| | hommes | 29% | |
| | 75+: femmes | 7% | |
| | hommes | 7% | |
| Italie, 1981 | Total 60-69 | 37% | Bartiaux 1991 |
| | 70-79 | 30% | |
| | 80+ | 39% | |
| Italie, 1991 | 50-74: femmes | 44% | Baizan et al. 1995 |
| | hommes | 58% | |
| | 75+ : femmes | 11% | |
| | hommes | 15% | |

Total cohabitation avec au moins un enfant et éventuellement le conjoint et un (des) tiers.

Les chiffres de Wall ne comprennent toutefois que les personnes vivant dans des ménages formés d'une seule famille (l'ensemble de ceux comprenant plus d'une famille ne représentant néanmoins que 1% des situations en Grande Bretagne et 5% en Irlande).

Table VII. Composition des ménages complexes

| Personnes âgées résidant dans un ménage complexe | 1970 | | | 1980 | | | 1990 | | |
|--|------------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| | total | hommes | femmes | total | hommes | femmes | total | hommes | femmes |
| Total | 178.391 0,27* | 66.582 0,24 | 111.809 0,29 | 109.329 0,12 | 41.292 0,13 | 68.037 0,12 | 80.812 0,08 | 30.411 0,09 | 5.401 0,08 |
| Avec au moins: | | | | | | | | | |
| – enfant(s) | 0,08* 0,30** | 0,08 0,31 | 0,08 0,30 | 0,04 0,31 | 0,04 0,30 | 0,04 0,31 | 0,02 0,28 | 0,02 0,27 | 0,03 0,28 |
| – conjoint | 0,07* 0,28** | 0,11 0,44 | 0,05 0,18 | 0,03 0,23 | 0,05 0,37 | 0,02 0,15 | 0,02 0,24 | 0,03 0,37 | 0,01 0,15 |
| – parent(s) (beaux-parents) | 0,003* 0,01** | 0,004 0,02 | 0,002 0,01 | 0,003 0,02 | 0,004 0,03 | 0,002 0,02 | 0,003 0,03 | 0,004 0,04 | 0,002 0,02 |
| – autre(s) apparenté(s) | 0,14* 0,53** | 0,12 0,50 | 0,16 0,55 | 0,08 0,63 | 0,07 0,58 | 0,09 0,66 | 0,05 0,60 | 0,05 0,57 | 0,06 0,61 |
| – non apparenté(s) | 0,14* 0,52** | 0,13 0,54 | 0,14 0,50 | 0,05 0,39 | 0,05 0,43 | 0,05 0,37 | 0,04 0,40 | 0,03 0,42 | 0,04 0,40 |

Individus de 65 ans ou plus. Recensements fédéraux.

* % de l'ensemble des personnes âgées (total, hommes, femmes).

** % des personnes âgées vivant dans des ménages complexes (total, hommes, femmes).

1990. En revanche, le partage de son ménage avec des personnes non apparentées, dont l'importance était similaire en 1970, a diminué au cours des vingt dernières années. Toutefois, soulignons bien que, si en 1970 ces deux types de situation de résidence concernaient chacun 14% de l'ensemble des personnes âgées, en 1990, ils ne s'appliquent plus qu'à quelques pour-cents de la population âgée (respectivement 5% et 4%).

Les hommes cohabitent un peu plus souvent que les femmes avec des personnes non apparentées, en revanche ils partagent moins souvent leur ménage avec d'autres apparentés; mais surtout dans les ménages complexes, comme nous l'avons déjà relevé pour l'ensemble des ménages, ils vivent nettement plus fréquemment avec leur conjointe. Eu égard à la cohabitation avec des tiers, les personnes les plus âgées (80 ans ou plus) ne se distinguent guère de ceux des retraités plus jeunes.

2. LES TRANSFORMATIONS EN COURS: ESPA 1991 – ESPA 1994

La comparaison des données des enquêtes ESPA de 1991 et de 1994 ne mettent pas en évidence des transformations brutales mais permettent d'analyser les changements en cours, dans la perspective des tendances des dernières décennies.

2.1. *Les ménages de personnes âgées en 1991 et en 1994*

Les données de l'ESPA confirment la tendance décroissante de la taille des ménages de personnes âgées (1,76 en 1991 et 1,74 en 1994) et d'un léger accroissement de la proportion de petites unités domestiques (en 1991, 88,9% des ménages ne comptent pas plus de deux personnes, 89,8% en 1994). On observe par conséquent une poursuite de la polarisation toujours plus marquée des modes de résidence, durant la seconde moitié de leur existence, vers le ménage «minimal», représentent 84% des situations des personnes âgées interrogées en 1991 et 87% en 1994 (chiffres dans l'annexe 1).

Globalement, les caractéristiques de la situation de résidence durant la seconde partie de l'existence ne diffèrent guère entre les deux dates, mais un examen détaillé par groupes d'âge et par sexe souligne quelques tendances:

- la proportion de personnes âgées vivant seules continue à croître, mais, comme nous l'avions déjà relevé à propos des évolutions entre les deux derniers recensements, le phénomène ne concerne que les personnes les plus âgées (au-delà de 80 ans); chez les hommes toutefois la tendance est générale dès l'âge de 75 ans;
- la proportion de femmes vivant avec leur conjoint uniquement n'a guère changé, alors qu'en 1994 les hommes dans les groupes d'âge entre 60 et 75 ans sont relativement plus nombreux à vivre avec leur conjointe, ce n'est pas le cas au-delà de cet âge;
- dans l'ensemble des individus considérés – tant 45–64 ans que 65 ans ou plus – on constate une légère diminution de la cohabitation avec les enfants, mais parmi ces derniers, le phénomène n'est pas homogène: à une diminution parmi les personnes âgées entre 65 et 75 ans, succède chez les hommes les plus âgés une tendance contraire.

2.2. *Les changements de situation entre 1991 et 1994*

Nous analysons ici les modifications intervenues dans la situation de résidence des individus présents dans les deux enquêtes (ESPA 1991 et 1994), soit donc sur une période de trois années. On examine une matrice des flux du type des modèles d'entrée-sortie développés par Stone (Nations Unies, 1976). Toutefois, ce qui nous intéresse ici, ce ne sont pas les flux avec l'extérieur (arrivées et départs d'individus dans la population concernée), mais bien les changements de situation des individus présents sur l'ensemble de la période. Nous calculons donc pour chaque cas les proportions de passages d'une situation à l'autre:

S_{ij} / N_i où: S_{ij} est la fréquence de cas ayant la situation i dans l'enquête 1991 et j dans l'enquête 1994

N_i est la fréquence totale de cas qui avaient la situation i dans l'enquête 1991 et ont été réinterrogés en 1994 (stock de départ).

On constate alors (Table VIII) que les personnes âgées de 65 ans ou plus (en 1991) sont moins mobiles que celles de la classe d'âge précédente: seuls 78 individus de 65 ans ou plus (soit 8,8%) ont connu un changement de situation, alors que c'est le cas de 374 (25%) personnes âgées entre 45 et 64 ans. Parmi les personnes qui avaient dépassé l'âge de la retraite lors de la première enquête, ce sont les personnes seules qui présentent la situation de résidence la plus stable et celles qui vivaient avec ou chez des enfants qui ont connu le plus de changements de situation: 96% des personnes seules n'ont pas changé de situation, alors que c'est le cas de 90% des couples et de 72% de celles qui demeuraient avec les enfants. En revanche, chez les personnes plus jeunes (âgées entre 45 et 64 ans en 1991), ce sont les individus vivant en couple qui ont le plus souvent gardé la même situation (92% d'entre eux, alors que c'est le cas de 87% des personnes seules et de 75% de celles vivant avec les enfants).

Les changements observés correspondent bien aux étapes caractéristiques de la vie familiale et à l'image qu'en avait donné l'analyse transversale:

- Passage de la cohabitation avec les enfants à une vie avec le conjoint uniquement: étape qui constitue le changement le plus courant parmi les personnes âgées entre 45–64 ans (91 cas, soit 17% de ceux qui vivaient avec les enfants en 1991) et qui n'affecte que 10 personnes de 65 ans ou plus (ce qui correspond néanmoins à 20% de celles qui cohabitaient avec leurs enfants en 1991, puisque ce mode de résidence est beaucoup moins fréquent au-delà de l'âge de la retraite).
- Passage de la vie avec le conjoint (la conjointe) à un ménage d'une seule personne: étape la plus fréquente parmi les personnes de 65 ans ou plus (31 cas, soit 9% de ceux qui vivaient en couples en 1991), encore peu marquée parmi les plus jeunes, mais qui constitue néanmoins le second type de changements par ordre d'importance (24 cas, 4%).
- Les remises en couple viennent en troisième rang d'importance dans les changements qu'ont connus les individus des deux groupes d'âges considérés. Bien que ne concernant qu'un nombre réduit de personnes ayant dépassé l'âge de la retraite, cela montre néanmoins que vivre seul au-delà de 65 ans n'est pas une situation irréversible.
- Une nouvelle cohabitation avec des enfants pour sept personnes de 65 ans ou plus (24 parmi les 45–64 ans).

On constate aussi que la majorité des changements de situation de ménage sont liés à des modifications de l'état civil: 50 des 78 personnes de 65 ans ou plus qui ont connu un changement de situation de ménage ont aussi changé d'état civil pendant la période considérée. C'est ainsi que la plupart des personnes qui ont passé d'un ménage de couple à un ménage d'une seule personne ont vécu un veuvage. En revanche, les individus qui partagent leur ménage avec quelqu'un d'autre en 1994, alors qu'ils vivaient seuls en 1991, n'ont que dans deux seuls cas changé d'état civil (remariages de personnes veuves) et, le fait d'aller vivre avec/chez les enfants, n'apparaît pas lié à un changement d'état civil.

Table VIII. Matrices de transformation de la situation de ménage entre 1991 et 1994 (Données non pondérées)

Ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus en 1991:

| | Pas dans ESPA94 | ESPA94: seul(e) | en couple | avec/chez enfants | autre | TOT. ESPA 91/94 | TOT. 1991 | TOT. 1994 |
|----------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------------|----------------------|-------------------|-----------------------|--------------|--------------|
| Pas dans ESPA91 | | 1072 | 725 | 113 | 38 | | | 1948 |
| ESPA91: | | | | | | | | |
| seul(e) | 1071 | 430 <i>0,96</i> | 7 <i>0,02</i> | 7 <i>0,02</i> | 3 <i>0,01</i> | 447 | 1518 | |
| en couple | 855 | 31 <i>0,09</i> | 328 <i>0,90</i> | 4 <i>0,01</i> | 2 <i>0,01</i> | 365 | 1220 | |
| avec/chez enfants | 131 | 2 <i>0,04</i> | 10 <i>0,20</i> | 39 <i>0,72</i> | 3 <i>0,06</i> | 54 | 185 | |
| autre | 42 | 5 <i>0,21</i> | 1 <i>0,04</i> | 3 <i>0,13</i> | 15 <i>0,63</i> | 24 | 66 | |
| TOTAL ESPA 91/94 | | 468 | 346 | 53 | 23 | 890 | | |
| TOTAL 1991 | 2099 | | | | | | 2989 | |
| TOTAL 1994 | | 1540 | 1071 | 166 | 61 | | | 2838 |

Ensemble des personnes âgées entre 45 et 64 ans en 1991:

| | Pas dans ESPA94 | ESPA94: seul(e) | en couple | avec/chez enfants | autre | TOT. ESPA 91/94 | TOT. 1991 | TOT. 1994 |
|----------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------------|----------------------|-------------------|-----------------------|--------------|--------------|
| Pas dans ESPA91 | | 978 | 1452 | 825 | 119 | | | 3374 |
| ESPA91: | | | | | | | | |
| seul(e) | 723 | 312 <i>0,87</i> | 24 <i>0,07</i> | 14 <i>0,04</i> | 7 <i>0,02</i> | 357 | 1080 | |
| en couple | 1120 | 24 <i>0,04</i> | 545 <i>0,92</i> | 15 <i>0,03</i> | 7 <i>0,01</i> | 591 | 1711 | |
| avec/chez enfants | 876 | 23 <i>0,04</i> | 91 <i>0,17</i> | 393 <i>0,75</i> | 17 <i>0,03</i> | 524 | 1400 | |
| autres | 100 | 10 <i>0,29</i> | 9 <i>0,26</i> | 2 <i>0,06</i> | 14 <i>0,40</i> | 35 | 135 | |
| TOTAL ESPA 91/94 | | 369 | 669 | 424 | 45 | 1507 | | |
| TOTAL 1991 | 2819 | | | | | | 4326 | |
| TOTAL 1994 | | 1347 | 2121 | 1249 | 164 | | | 4881 |

V. Discussion

La présence d'un conjoint, la taille des familles (proches et étendues) – et par conséquent l'existence d'enfants et d'autres apparentés –, la situation économique globale et le marché du logement, les appuis officiels et privés pour encourager le maintien à domicile, comme aussi les tendances des modes de vie et de l'état de santé aux âges élevés contribuent ensemble à déterminer avec qui l'on partage son quotidien durant la seconde partie de l'existence. Si le mode de résidence résulte autant du contexte démographique, économique, politique et socioculturel, que de la situation de l'individu, ses ressources et ses préférences, il est aussi indicateur du fonctionnement de ce que nous avons appelé ici la famille visible, système complexe qui constitue l'unité de base de la société. La situation de résidence à une étape donnée de l'existence est donc à la fois le résultat de l'histoire de vie et de la signification de l'avancement en âge dans le contexte du moment.

La confrontation de l'image donnée par l'analyse transversale à celle des évolutions temporelles montre toutefois bien que celle-là est le résultat d'une interaction complexe entre l'âge et le temps. C'est ainsi que la proportion croissante de personnes vivant seules en passant dans les groupes d'âge plus élevés, comme aussi la diminution de celles qui vivent avec des enfants, correspond bien à un effet d'âge plus fort que l'évolution temporelle qui, au contraire, a pour résultat une proportion moindre de personnes seules et une cohabitation avec les enfants plus fréquente dans les générations les plus anciennes. Par conséquent, si la tendance ne se modifie pas radicalement, le seul fait du vieillissement des générations plus récentes devrait impliquer la poursuite de l'augmentation du nombre de personnes demeurant seules et de diminution du partage de la résidence avec les enfants. En revanche, la distribution actuelle par âge des personnes vivant avec leur conjoint uniquement résulte probablement autant des évolutions temporelles que de l'avancement en âge: dans les groupes d'âge au-delà de la retraite, la proportion des hommes vivant avec leur conjoint uniquement plafonne puis décroît, celle des femmes décroît; on a donc là l'effet du nombre croissant de décès de conjoints avec l'avancement en âge, mais aussi celui de l'allongement de la vie en couple dans les générations plus récentes, ceci particulièrement lorsque l'on est un homme.

VERS UNE VIEILLESSE PLUS AUTONOME OU DES VIEUX ABANDONNÉS À LEUR SORT?

La tendance générale vers des unités domestiques de plus en plus petites peut être interprétée en termes de repliement sur soi-même ou de marginalisation de la personne âgée abandonnée à elle-même par une société où seule la contribution au système productif importe. Toutefois, de nombreux indices témoignent ici de transformations subtiles qui montrent que le changement de signification de l'avancement en âge n'est pas la simple conséquence du retrait du monde de l'emploi professionnel, mais d'une transformation de la notion de personne, en particulier de

la personne âgée, et des préférences et conjonctures y afférentes. Si ceux que l'on continue à classer indistinctement comme vieux sont en réalité des êtres de plus en plus autonomes (voir aussi: Hagmann, 1991; Commission fédérale, 1995), cette montée de l'indépendance des personnes âgées ne doit cependant pas être interprétée en termes de rupture des liens entre générations, mais bien de redéfinition des relations.

Comme l'a souligné une récente enquête dans deux agglomérations suisses de moyenne importance, Neuchâtel et la Chaux-de-Fond, la solidarité familiale n'a pas disparu même si elle s'inscrit dorénavant dans une mouvance d'affinité, plutôt que dans une logique de devoir (Coenen-Huther et al., 1994; Kellerhals et al., 1994). En matière de mode de résidence, c'est ce que reflète, d'une part, ce qui a été appelé la cohabitation à distance et, d'autre part, les transformations des rôles respectifs des uns et des autres dans les ménages à plusieurs générations. C'est ainsi que, en dépit d'une mobilité croissante et de la diminution de la cohabitation, la proximité de résidence des parents et des enfants reste une réalité à prendre en compte, même si elle concerne plus spécifiquement les couches sociales les moins favorisées (Roussel, 1976; Commission Fédérale, 1995). En Suisse, l'enquête susmentionnée enregistrait que seulement 5% des mères et des pères de l'homme et un peu plus du double de ceux de la femme (11% des mères et 15% des pères) vivent à plus de trois heures de route, 51% des pères et 48% des mères de l'homme (38% et 39% de ceux de la femme) demeurent dans la même ville ou dans les environs immédiats (Coenen-Huther et al., 1994).

D'autre part, la cohabitation avec d'autres personnes, en particulier avec des enfants, n'implique pas automatiquement une situation de dépendance. En fait, comme témoignage de nombreux travaux, la place des personnes âgées dans les ménages à plusieurs générations s'est transformée. Aujourd'hui, on trouve de plus en plus fréquemment des ménages à deux générations adultes dans lesquels c'est la génération la plus jeune qui est en situation de dépendance. Dans une étude de l'évolution de ce type de ménages aux Etats-Unis entre 1940 et 1980 (Goldscheider et al., 1993), on constate effectivement qu'à l'accroissement de la proportion de jeunes chefs de famille (c'est-à-dire âgés de moins de 45 ans) succède depuis 1960, au contraire, une progression des chefs plus âgés. Ce renversement apparaît comme la conséquence de changements dans les revenus respectifs: la situation des jeunes devient plus précaire alors que celle des générations antérieures s'est améliorée. Le revenu apparaît alors comme une caractéristique toujours plus importante comme facteur réglant les relations au sein d'un ménage et, comme cela est souligné dans de nombreux travaux, la cohabitation répond toujours plus aux besoins de la jeune génération plutôt qu'à ceux des plus âgés (Wall, 1996; Goldscheider, 1993).

En ce qui concerne la Suisse, on relève que la grande majorité des personnes âgées sont responsables de leur ménage (chef de famille ou leur conjoint, personne seule): en 1990, ce n'est pas moins de 94,5% et encore de 90,3% de celles de 80 ans. Nous avons aussi relevé, dans la première partie de ce travail, que les personnes

âgées qui cohabitent avec leurs enfants ont en moyenne une situation économique meilleure que les autres et sont plus souvent propriétaires de leur logement. La Suisse étant caractérisée par sa forte proportion de locataires (Nations Unies, 1993; OCDE, 1994), il est donc probable que ce facteur entre en compte dans les différences de taux de cohabitation avec les enfants observées avec un pays comme l'Italie. Finalement, les transformations du sens de la dépendance dans les ménages à deux générations d'adultes pourraient bien expliquer la tendance actuelle de stabilisation de la progression du ménage minimal et de celle de la diminution corollaire de la cohabitation avec les enfants. Reste à savoir si, dans le contexte actuel de détérioration de la situation économique, les parents vont encore longtemps avoir une situation plus enviable que celle de leurs enfants.

Notons aussi que la progression du ménage «minimal» semble avoir atteint un palier en 1980. Entre cette année et le recensement suivant, le nombre de personnes vivant seules ne s'accroît que parmi les plus âgés (80 ans ou plus). C'est aussi parmi ces derniers que l'on trouve, entre les deux derniers recensements, une avancée plus nette de la proportion de personnes vivant avec leur conjoint(e) uniquement. Actuellement, elle ne semble continuer à croître que parmi les hommes du «troisième âge» (65–79 ans). En fait, de manière générale, au cours des quinze dernières années, les changements semblent plus frapper les hommes que les femmes. Dans l'étude anglaise, on interprète cette tendance par deux facteurs: d'une part, une nuptialité aux grands âges plus forte chez les hommes que chez les femmes et, d'autre part, les premiers effets d'une diminution de l'écart de l'espérance de vie entre hommes et femmes aux âges avancés: les hommes restent plus longtemps en couple et ils sont plus nombreux à connaître un veuvage (Wall, 1996). Le premier facteur peut certes aussi jouer en Suisse, en revanche, chez nous la stabilisation de l'écart des espérances de vie des hommes et des femmes aux âges élevés est un phénomène récent:

| E₆₅ | Femmes | Hommes | Différence |
|-----------------------|----------|----------|------------|
| 1970/71 | 16,4 ans | 13,4 ans | 3 ans |
| 1980/81 | 18,2 ans | 14,4 ans | 3,8 ans |
| 1990/91 | 19,6 ans | 15,5 ans | 4,1 ans |
| 1991/92 | 19,9 ans | 15,7 ans | 4,2 ans |
| 1993/94 | 20,2 ans | 16,0 ans | 4,2 ans |

On peut donc penser que, aux transformations démographiques, s'ajoutent des changements dans les styles de vie des hommes âgés. Peut-être devons-nous réviser l'image de l'homme âgé, en particulier du veuf, incapable de subvenir seul à ses besoins. Bien que le partage des tâches domestiques soit en Suisse encore loin d'être une réalité, les hommes commenceraient néanmoins à gagner leur autonomie!

CONJONCTURE, PRÉFÉRENCES OU CONTRAINTES?

Les modes actuels de résidence des personnes âgées sont le reflet d'une évolution globale qui crée un contexte offrant de plus en plus aux personnes âgées la possibilité de réaliser l'aspiration d'indépendance que valorise la société actuelle. A cet égard, des changements dans les politiques sociales ont certainement eu des incidences. C'est ainsi que les moyens investis au cours de la dernière décennie pour encourager le maintien à domicile et la mise sur le marché de multiples accessoires permettant d'adapter les logements aux besoins des personnes âgées a joué un rôle non négligeable dans la montée du ménage «minimal».

Mais, il n'est pas impossible que, en Suisse comme en Grande Bretagne (Grundy et al., 1995), il y ait aussi une relation entre la diminution du nombre de ménages complexes et l'accroissement des personnes âgées vivant dans des institutions. Les moyens nouveaux que l'état a investis dès la fin des années '70 dans la création d'établissement médico-sociaux peuvent fort bien avoir accéléré la substitution de l'accueil traditionnel au sein de ménages «complexes» par le placement en home, comme cela semble être le cas en Grande Bretagne. En Suisse, la proportion de personnes âgées vivant en institutions est similaire en 1980 de ce qu'elle était vingt ans auparavant, ayant connu une légère diminution entre 1960 et 1970 (7,4% en 1960, 7,0 en 1970 et 7,5% en 1980), mais elle a cru au cours de la décennie suivante (8,4% en 1990). C'est au cours de la dernière décennie que le nombre de personnes placées en institutions a dépassé celui des individus vivant dans des ménages complexes. C'est aussi à ce moment que la cohabitation avec les enfants est devenue moins importante parmi les personnes très âgées (80 ans ou plus) que parmi les groupes d'âges les précédant, alors que durant les décennies précédentes c'était l'inverse (voir ci-dessus Table VI). En fait, en Suisse, c'est surtout les personnes très âgées, et plus particulièrement les femmes très âgées n'ayant pas de conjoint (veuves, divorcées ou célibataires) que l'on trouve dans les homes et dont le placement a considérablement progressé ces dernières décennies: en 1970, 17,5% des personnes âgées de 80 ans ou plus (dont 74% de femmes), en 1990 21,8% (dont 80% de femmes) (Sauvain-Dugerdil, 1995). La progression du nombre de femmes très âgées placées en institutions par rapport à celles demeurant au sein de ménages complexes est particulièrement marquée et plus précoce que ce n'est le cas en Grande Bretagne (Table IX).

Un certain nombre d'indices montrent que les changements en cours ne sont pas à interpréter uniquement en termes de conjoncture. Des transitions d'une vie en couple à la résidence en solitaire dès les groupes d'âge précédant la retraite, ainsi que les remises en couple au-delà de 65 ans indiquent que, bien que n'affectant encore qu'une marge réduite d'individus, la complexification des trajectoires en la matière ne se limite plus à la première partie de l'existence et que les évolutions de la situation de résidence sont aussi le résultat de choix de vie. Le «défi de la liberté» posé par le passage à la retraite (Lalive, 1995) implique aussi la gestion de nouvelles formes d'existence et de transformations de la signification de la

Table IX. Rapport du nombre de personnes en institution à celui des personnes vivant au sein de ménages privés complexes*

| Suisse | 1970 | 1980 | 1990 |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Total 65 ans ou plus | 0,34 | 0,69 | 1,21 |
| Femmes 80 ou plus | 0,77 | 1,69 | 2,97 |
| Grande-Bretagne (Grundy et al. 1995) | 1971 | 1981 | 1991 |
| Femmes 85 ans ou plus | 0,71 | 0,75 | 2,0 |

* Selon la définition utilisée par les auteurs anglais, un peu plus restrictive que notre catégorie «autre» (à laquelle on a donc soustrait les couples vivant avec des personnes qui ne sont pas leurs enfants).

vie de couple. L'espace de liberté dans les choix de vie est bien sûre tributaire de multiples contraintes qui s'accroissent aux grands âges. C'est ainsi que les nouvelles cohabitations à des âges avancés, sans changement concomitant d'état civil, témoignent certainement des limites qui marquent l'entrée dans l'âge de la dépendance.

Conjoncture, préférences et contraintes semblent donc affecter la situation de résidence des retraités, l'âge lui-même, comme le soulignait le schéma des facteurs associés à la situation de résidence (Figure 3), étant moins important que durant les années précédant la retraite. Les nouveaux comportements et les transformations dans les relations et les solidarités privées et publiques entre générations gagnent les plus âgés, groupe parmi lequel, actuellement, les évolutions des situations de résidence sont les plus marquées. La lecture qu'offre la théorie des systèmes complexes – en particulier l'accent mis sur leur caractéristique d'interdépendance fondamentale et d'articulation délicate entre la dynamique de l'ensemble et le destin de ses éléments – apparaît alors particulièrement pertinente pour orienter la réflexion. Le réseau familial a une influence décisive dans la préservation de l'autonomie des personnes très âgées, en particulier en leur procurant l'affection dont ils ont besoin pour engager le «combat pour la préservation de la vie auto-orientée» (Lalive d'Epinay, 1995). C'est donc une redéfinition de la raison d'être du système familial – spécialement de cette fonction pilier que joue la femme de la génération «sandwich» – qui est en cours. Les relations et les devoirs de la famille envers ses aînés évoluent, comme aussi les contributions que ceux-ci peuvent apporter, redéfinition qui doit s'adapter aux nouvelles significations de la vieillesse, mais qui ne peut pas non plus ignorer la réalité des nouvelles charges professionnelles, sociales et familiales de la femme.

REMERCIEMENTS

Ce travail a pu être réalisé grâce à la mise à disposition de données par l'Office fédéral de la statistique (Berne). Nous tenons à remercier tout spécialement Madame Brigitte Buhmann et Monsieur Michel Kolly de la section de la vie active, ainsi que Monsieur Dominique Ullmann de la section du recensement pour leur collaboration

et leur disponibilité. Notre gratitude va aussi à Madame Françoise Bartiaux de l'Institut de démographie de l'Université catholique de Louvain qui au cours de nombreux contacts au début de ce travail nous a fait bénéficier de son expérience et a su nous rendre attentifs aux multiples pièges que recèle l'analyse de la composition des ménages. Un grand merci également au Professeur Jacques Légaré et aux membres du comité de lecture de la revue européenne de démographie pour leurs commentaires pertinents de la version antérieure de ce travail.

Notes

¹ Voir les publications de P. Allen et coll. sur ce sujet, mais aussi les travaux sur l'auto-organisation, présentés notamment par Dupuy, 1982.

² C'est ainsi que, par exemple, Carrière et Légaré (1993), analysent l'institutionnalisation des personnes âgées en termes de probabilité individuelle de vivre en institution.

³ En Suisse, selon la définition de l'Office fédéral de la statistique (OFS), il s'agit de l'ensemble des personnes qui partagent le même logement au moment de l'enquête (généralement le recensement). Voir les volumes «ménages» du Recensement fédéral de la population: 1920 (sans distinction d'âge), 1960, 1970, 1980, 1990.

⁴ Ménages qui, rappelons-le, comprennent au minimum le noyau familial, défini par la présence d'un couple ou de deux personnes ayant une relation de parenté ascendante ou descendante du premier degré (une femme et son fils, un homme et sa mère . . .)

⁵ Allemagne, USA, Suède, Suisse, Pays-Bas, France, Angleterre, Canada (Roussel, 1986).

⁶ Arbre logique dont la programmation (en SPSS) a été réalisée par Frédéric Sjollema, Université de Genève.

⁷ Le renouvellement d'une partie de l'échantillon permet de le re-centrer par rapport à la composition de la population de la Suisse. C'est ainsi que entre 1991 et 1994, l'âge moyen des personnes interrogées n'a que peu changé (parmi l'ensemble des 45 ans et plus: 44,1 ans en 1991 et 44,5 ans en 1994; parmi les 65 ans ou plus, respectivement 73,4 et 73,6 ans).

⁸ Tirage, à partir du registre téléphonique épuré des PTT, d'un échantillon aléatoire de ménages de Suisses et d'étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement ou d'une autorisation annuelle de séjour, stratifié par cantons et régions économiques; puis choix au hasard de la personne interrogée (Buhmann 1989, et al. 1991, SAKE-NEWS 91/6).

⁹ L'utilisation des pondérations poserait d'ailleurs des problèmes délicats d'adaptation du programme pour l'analyse multivariée et de conception d'une pondération de type longitudinal pour l'analyse des transitions. En effet, dans ce cas, l'utilisation des pondérations existantes, de type transversal, situe l'échantillon en fonction de l'une des deux années considérées et empêche en outre de prendre en compte les effectifs des marges, c'est-à-dire les individus interrogés qu'une seule fois.

¹⁰ 58 parmi les personnes de référence.

¹¹ On trouvera dans l'annexe 3 les valeurs des associations brutes, ainsi que des indications sur la démarche suivie pour établir les modèles représentés dans les figures 3.

¹² On ne peut pas parler ici d'effet contraire. S'agissant de variables catégorielles, les divers effets ne peuvent être classés en influences positives et négatives, puisque la dimensionalité des effets est en règle générale supérieure à deux. Les chances de voir des effets indirects de même nature que l'effet direct sont donc plus faibles que de trouver dans le cas métrique des effets de même signe.

¹³ Notons aussi que, alors, l'influence de l'état civil n'est pas accrue par le contrôle pour les autres variables, le coefficient partiel étant identique au coefficient brut.

¹⁴ Alors que la relation brute était très faible.

¹⁵ Aux moments de faire nos calculs, la typologie recentrée sur les résultats du recensement de 1990 n'était pas encore disponible, nous avons donc travaillé sur l'édition précédente (publiée en 1985) ce qui ne devrait pas poser de problèmes majeurs puisque que nous n'examinons pas ici la distribution détaillée en 22 catégories, mais uniquement des regroupements en grands groupes.

¹⁶ Individus de notre catégorie «avec enfants» auxquels s'ajoutent tous ceux qui, parmi les «autres», cohabitent avec leurs parents et/ou (petits) enfants.

¹⁷ Qui nécessite des enquêtes spécifiques approfondies. Pour la Suisse, c'est notamment le cas des différentes recherches en cours dans le cadre du Programme National de Recherche 32, Vieillesse (Höpflinger et al., 1992, PNR32 1993).

¹⁸ Définition toutefois plus restrictive que le «minimum household unit» regroupant les différents types de ménage incluant le conjoint et/ou les enfants (Ermisch et al., 1985).

¹⁹ Rappelons qu'en 1970, les couples ne comprennent que les personnes mariées, et que par conséquent, la progression entre 1970 et 1980 est quelque peu surestimée. Toutefois, en Suisse, la cohabitation hors mariage est un phénomène relativement récent qui, chez les personnes âgées, reste marginal: encore en 1990, ce ne sont que 2,4% des personnes âgées de 65 ans ou plus vivant en couple qui cohabitent sans être mariées. Par conséquent, si l'accroissement exact du nombre de personnes qui vivent en couple ne peut être chiffré exactement, en revanche le biais dû au changement de définition ne masque certes pas une tendance réelle.

²⁰ Les résultats de celui-ci n'existant pas sous forme de fichier individuel informatisé, on doit se limiter aux tableaux disponibles qui ne fournissent le mode de résidence en fonction de l'âge que pour le chef de ménage. Ce sont donc deux indications différentes qui donnent une idée des tendances de la cohabitation avec les enfants depuis 1960: a) La proportion d'individus recensés comme père ou mère (ou beau-père ou belle-mère) du chef de ménage a diminué très fortement passant de 13% en 1960, à 8% en 1970, 5% en 1980 et 3% en 1990. b) La proportion de chefs de ménages familiaux âgés de 65 ans ou plus qui résident avec au moins un enfant diminue de près de moitié en 20 ans: 14% en 1960, 10% en 1970 et 8% en 1980. L'information n'est pas disponible sous cette forme dans le recensement de 1990, dans lequel, en revanche, on sait que 12% des ménages de personnes âgées comportent des enfants (couples ou père/mère avec enfants).

²¹ Catégorie «autre» de notre typologie qui correspond à la définition de Roussel (1986) des ménages complexes et qui regroupe tous les individus qui résident avec une (ou des) tierce(s) personne(s) apparentée(s) ou non, en plus d'un éventuel conjoint et/ou enfants. Rappelons toutefois que, dans le recensement de 1970, cette catégorie comprend aussi les couples non mariés, alors que dans les recensements subséquents ceux-ci sont comptés dans les couples. Si c'est très probablement à ces différences de définition que doit être attribuée le fait que l'écart est un peu plus marquée entre 1970 et 1980 qu'entre 1980 et 1990, l'artefact ne peut être la seule cause de diminution. En effet, comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus, en Suisse, la cohabitation hors mariage est un phénomène encore peu fréquent parmi les personnes âgées.

ANNEXE 1

Situation de résidence durant la seconde partie de l'existence. ESPA 1991 et 1994

| Total: | 45-49 | 50-54 | 55-59 | 60-64 | 65-69 | 70-74 | 75-79 | 80-84 | 85+ | 45-64 | 65+ | 65-79 | 80+ |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|------|-------|------|
| Seul(e) | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,1 | 0,12 | 0,14 | 0,2 | 0,28 | 0,33 | 0,4 | 0,48 | 0,61 | 0,13 | 0,36 | 0,33 | 0,17 |
| 1994 | 0,11 | 0,12 | 0,17 | 0,19 | 0,27 | 0,34 | 0,41 | 0,55 | 0,66 | 0,14 | 0,38 | 0,33 | 0,18 |
| Avec conjoint(e) | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,2 | 0,33 | 0,47 | 0,55 | 0,54 | 0,52 | 0,45 | 0,41 | 0,22 | 0,37 | 0,48 | 0,51 | 0,11 |
| 1994 | 0,2 | 0,33 | 0,44 | 0,56 | 0,56 | 0,53 | 0,44 | 0,32 | 0,15 | 0,37 | 0,47 | 0,52 | 0,08 |
| Avec/chez enfant(s) | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,65 | 0,52 | 0,36 | 0,2 | 0,15 | 0,11 | 0,1 | 0,08 | 0,13 | 0,46 | 0,12 | 0,12 | 0,03 |
| 1994 | 0,65 | 0,49 | 0,34 | 0,22 | 0,12 | 0,09 | 0,11 | 0,11 | 0,13 | 0,44 | 0,11 | 0,11 | 0,04 |
| Autres | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,04 | 0,03 | 0,04 | 0,06 | 0,02 | 0,04 | 0,06 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,01 |
| 1994 | 0,04 | 0,06 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,05 | 0,03 | 0,05 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,01 |
| Effectifs* | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 1374 | 1097 | 1245 | 760 | 946 | 738 | 540 | 358 | 180 | 4476 | 2762 | 2224 | 1636 |
| 1994 | 1495 | 1385 | 1146 | 1138 | 990 | 915 | 574 | 387 | 201 | 5164 | 3067 | 2479 | 1876 |
| Par sexe: | 45-49 | 50-54 | 55-59 | 60-64 | 65-69 | 70-74 | 75-79 | 80-84 | 85+ | 45-64 | 65+ | 65-79 | 80+ |
| F seules | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,11 | 0,16 | 0,2 | 0,26 | 0,38 | 0,45 | 0,53 | 0,63 | 0,73 | 0,18 | 0,49 | 0,44 | 0,67 |
| 1994 | 0,11 | 0,14 | 0,21 | 0,26 | 0,38 | 0,47 | 0,54 | 0,7 | 0,74 | 0,18 | 0,5 | 0,45 | 0,71 |
| F avec conjoint | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,21 | 0,33 | 0,45 | 0,52 | 0,47 | 0,41 | 0,32 | 0,24 | 0,07 | 0,36 | 0,37 | 0,41 | 0,17 |
| 1994 | 0,21 | 0,35 | 0,46 | 0,54 | 0,48 | 0,41 | 0,31 | 0,2 | 0,04 | 0,38 | 0,36 | 0,41 | 0,14 |
| F avec/chez enfant(s) | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,66 | 0,48 | 0,31 | 0,17 | 0,12 | 0,09 | 0,1 | 0,1 | 0,14 | 0,43 | 0,11 | 0,11 | 0,11 |
| 1994 | 0,63 | 0,47 | 0,3 | 0,17 | 0,1 | 0,07 | 0,1 | 0,07 | 0,16 | 0,4 | 0,09 | 0,09 | 0,10 |
| F autres | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,02 | 0,03 | 0,03 | 0,05 | 0,02 | 0,05 | 0,05 | 0,03 | 0,06 | 0,03 | 0,04 | 0,04 | 0,04 |
| 1994 | 0,05 | 0,04 | 0,03 | 0,04 | 0,04 | 0,05 | 0,05 | 0,03 | 0,07 | 0,04 | 0,04 | 0,05 | 0,04 |
| Effectifs Femmes* | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 653 | 555 | 626 | 435 | 555 | 442 | 329 | 207 | 120 | 2269 | 1653 | 1326 | 327 |
| 1994 | 722 | 720 | 595 | 631 | 560 | 538 | 338 | 236 | 136 | 2668 | 1808 | 1436 | 372 |
| H avec conjoint | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,2 | 0,33 | 0,48 | 0,58 | 0,64 | 0,69 | 0,64 | 0,64 | 0,52 | 0,37 | 0,65 | 0,66 | 0,60 |
| 1994 | 0,19 | 0,3 | 0,43 | 0,59 | 0,68 | 0,71 | 0,61 | 0,52 | 0,4 | 0,35 | 0,64 | 0,68 | 0,48 |
| H avec/chez enfant(s) | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,65 | 0,55 | 0,4 | 0,24 | 0,19 | 0,14 | 0,09 | 0,05 | 0,1 | 0,49 | 0,13 | 0,15 | 0,06 |
| 1994 | 0,67 | 0,52 | 0,39 | 0,28 | 0,15 | 0,11 | 0,12 | 0,16 | 0,08 | 0,49 | 0,13 | 0,13 | 0,13 |
| H autres | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 0,06 | 0,04 | 0,04 | 0,06 | 0,02 | 0,02 | 0,07 | 0,05 | 0,02 | 0,05 | 0,04 | 0,03 | 0,04 |
| 1994 | 0,02 | 0,07 | 0,06 | 0,04 | 0,03 | 0,02 | 0,05 | 0,02 | 0,03 | 0,05 | 0,03 | 0,03 | 0,02 |
| Effectifs hommes* | | | | | | | | | | | | | |
| 1991 | 721 | 542 | 619 | 325 | 391 | 296 | 211 | 151 | 60 | 2207 | 1109 | 898 | 211 |
| 1994 | 773 | 665 | 551 | 507 | 430 | 377 | 236 | 151 | 65 | 2496 | 1259 | 1043 | 216 |

* Sans données manquantes.

ANNEXE 2
Situation de résidence durant la seconde partie de l'existence. Recensements fédéraux de 1970, 1980 et 1990

| | 45-64 ans | | | 65+ | | | 65-79 ans | | | 80+ | | |
|---|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|---------|---------|---------|--------|---------|
| | total | hommes | femmes | total | hommes | femmes | total | hommes | femmes | total | hommes | femmes |
| Seul(e) | | | | | | | | | | | | |
| 1970 | 0,09 | 0,05 | 0,12 | 0,24 | 0,11 | 0,33 | 0,23 | 0,10 | 0,32 | 0,32 | 0,19 | 0,39 |
| 1980 | 0,12 | 0,09 | 0,14 | 0,32 | 0,15 | 0,43 | 0,29 | 0,13 | 0,40 | 0,45 | 0,25 | 0,55 |
| 1990 | 0,14 | 0,11 | 0,16 | 0,34 | 0,16 | 0,46 | 0,30 | 0,14 | 0,41 | 0,50 | 0,27 | 0,62 |
| Avec conjoint(e)* | | | | | | | | | | | | |
| 1970 | 0,27 | 0,26 | 0,28 | 0,36 | 0,50 | 0,27 | 0,39 | 0,52 | 0,30 | 0,19 | 0,36 | 0,09 |
| 1980 | 0,32 | 0,30 | 0,33 | 0,44 | 0,60 | 0,33 | 0,48 | 0,62 | 0,38 | 0,26 | 0,49 | 0,13 |
| 1990 | 0,35 | 0,34 | 0,37 | 0,48 | 0,64 | 0,36 | 0,52 | 0,66 | 0,42 | 0,30 | 0,56 | 0,17 |
| Avec/chez enfants, avec conjoint(e)* | | | | | | | | | | | | |
| 1970 | 0,38 | 0,44 | 0,32 | 0,07 | 0,12 | 0,04 | 0,08 | 0,13 | 0,05 | 0,04 | 0,07 | 0,02 |
| 1980 | 0,41 | 0,47 | 0,36 | 0,06 | 0,11 | 0,04 | 0,07 | 0,11 | 0,04 | 0,02 | 0,05 | 0,01 |
| 1990 | 0,39 | 0,44 | 0,34 | 0,06 | 0,10 | 0,04 | 0,07 | 0,11 | 0,04 | 0,02 | 0,04 | 0,01 |
| Avec/chez enfants, sans conjoint(e)* | | | | | | | | | | | | |
| 1970 | 0,03 | 0,01 | 0,05 | 0,05 | 0,03 | 0,07 | 0,04 | 0,02 | 0,06 | 0,14 | 0,09 | 0,17 |
| 1980 | 0,03 | 0,01 | 0,05 | 0,04 | 0,02 | 0,06 | 0,03 | 0,01 | 0,05 | 0,10 | 0,06 | 0,12 |
| 1990 | 0,04 | 0,01 | 0,06 | 0,04 | 0,01 | 0,05 | 0,03 | 0,01 | 0,04 | 0,06 | 0,03 | 0,08 |
| Autres | | | | | | | | | | | | |
| 1970 | 0,24 | 0,24 | 0,24 | 0,27 | 0,24 | 0,29 | 0,26 | 0,24 | 0,28 | 0,32 | 0,30 | 0,34 |
| 1980 | 0,12 | 0,13 | 0,12 | 0,13 | 0,12 | 0,14 | 0,13 | 0,12 | 0,13 | 0,17 | 0,16 | 0,18 |
| 1990 | 0,09 | 0,09 | 0,08 | 0,09 | 0,08 | 0,09 | 0,08 | 0,08 | 0,09 | 0,11 | 0,10 | 0,12 |
| Effectifs | | | | | | | | | | | | |
| 1970 | 1.300.409 | 626.185 | 674.224 | 664.733 | 273.962 | 390.771 | 572.978 | 239.757 | 333.221 | 91.755 | 34.205 | 57.550 |
| 1980 | 1.363.031 | 658.505 | 704.526 | 816.034 | 335.319 | 480.715 | 679.800 | 287.856 | 391.944 | 136.234 | 47.463 | 88.771 |
| 1990 | 1.540.160 | 756.807 | 783.353 | 906.008 | 372.525 | 533.483 | 706.972 | 303.040 | 403.932 | 199.036 | 69.485 | 129.551 |

* En 1970 = couples mariés uniquement.

ANNEXE 3

La construction du modèle explicatif des facteurs de diversité de la situation de résidence

L'essai de modélisation présenté ici a été réalisé en considérant les six variables suivantes (le chiffre dans la parenthèse indique le nombre de modalités): l'âge (age, 4), le sexe (sexe, 2), le type de commune (typcom, 5), la formation (forma, 3), l'état civil (ecivil, 4) et la situation de résidence (sitres, 4). Les observations avec une valeur manquante pour l'une des six variables retenues ont été éliminées. Les échantillons utilisés sont ainsi de taille 4.194 pour les actifs (45–64 ans) et 2.842 pour les retraités (65 ans et plus).

Nous avons tout d'abord établi par une analyse log-linéaire hiérarchique (réalisée sous SPSS) que, tant pour les 45–64 ans que pour les 65 ans et plus, le modèle sans interactions d'ordre supérieur à 2 est statistiquement acceptable selon la statistique G^2 du rapport de vraisemblance ($G^2 = 1.465$ pour les actifs et $G^2 = 1.139$ pour les retraités avec dans les deux cas 1.799 degrés de liberté). L'examen de la pertinence statistique des interactions d'ordre 2 nous a conduit à supprimer 3 liens: entre age et typcom, entre sexe et typcom et entre age et sexe pour les 45–64 ans (la déviance ΔG^2 de ce modèle par rapport au modèle avec toutes les interactions d'ordre 2 est de 37,2 pour 19 degrés de liberté, ce qui est non significatif au seuil de 5%). Pour les 65 ans et plus, la déviance induite par la suppression des interactions entre age et typcom et entre sexe et typcom est non significative ($\Delta G^2 = 26,3$ pour 16 degrés de liberté). Si l'on enlève également l'interaction entre age et sexe la déviance devient significative ($\Delta G^2 = 53$ pour 19 degrés de liberté). Les mesures d'association entre age et sexe données au tableau 2 sont toutefois clairement non significatives. Nous avons donc choisi d'ignorer ce lien, le modèle restant acceptable au vu de la statistique G^2 (1.192 pour 1.818 degrés de liberté).

Afin de comparer quantitativement les structures d'association, nous avons fixé le sens des causalités entre variables comme indiqué dans les figures 3. Nous avons ensuite quantifié les effets directs par des mesures d'association partielle selon la démarche décrite dans Ritschard et al. (1996). Il s'agit là de la seule façon, à notre connaissance, d'obtenir des indices permettant de comparer l'intensité des effets directs entre variables polytomiques purement nominales telles que la situation de résidence ou l'état civil.¹ Les associations partielles retenues sont fondées sur le *tau* de Goodman et Kruskal qui mesure la proportion dans laquelle on réduit la

¹ L'analyse log-linéaire permet de mettre en évidence des structures d'association mais ne mesure pas l'intensité des effets directs entre variables. Quant aux régressions du type logistique, elles supposent une variable dépendante dichotomique ce qui n'est en particulier pas le cas de sitres. Par ailleurs, pour rendre compte de l'effet d'une variable catégorielle, elles fournissent non pas un coefficient synthétique mais un coefficient par catégorie, exception faite évidemment de la catégorie de référence. On peut encore mentionner l'analyse factorielle des correspondances, précieuse pour étudier les liens entre catégories, mais qui ne permet pas de quantifier les liens entre variables.

probabilité de mal classer un individu en exploitant l'information sur la variable indépendante par rapport à la seule utilisation de l'information marginale. L'association partielle est celle que l'on obtient en contrôlant les effets des autres facteurs explicatifs. Il convient de noter que les valeurs du *tau* sont généralement faibles, souvent inférieures à 0,2 voire 0,1, et donne une idée pessimiste de l'intensité des associations concernées. Les *tau* calculés pour un tableau donné sont, en règle générale, bien inférieurs par exemple au v de Cramer. Afin de corriger en partie cette perception pessimiste des intensités d'association, ce sont la racine des *tau* et la racine des *tau* partiels que nous avons reportés ici (tableaux a et b ci-dessous,² figures 3). Cette transformation qui confère une meilleure lisibilité aux résultats n'affecte pas les interprétations que l'on peut en tirer. En effet, si les mesures d'associations partielles entre variables nominales permettent de quantifier les effets directs, ils n'ont pas par contre les caractéristiques des coefficients *path* (coefficients de régression standardisés) qui s'appliquent aux variables métriques. Ils ne permettent pas en particulier de décomposer l'association brute en effets directs et indirects.³ Dès lors, c'est pour comparer les divers effets directs, entre eux et avec les effets totaux mesurés par les associations brutes, que les mesures considérées s'avèrent utiles.

Par ailleurs, les modèles mis en évidence permettent de quantifier l'intensité relative des influences directes des facteurs étudiés sur la situation de résidence, ainsi que celle des influences mutuelles entre facteurs. Cette hiérarchie diffère de celle fondée sur les associations brutes. Ainsi, si l'état civil apparaît clairement comme le facteur dominant, le sexe est second en importance, en termes d'association brute (pour les 65 ans et plus), mais constitue la variable qui a l'influence directe la moins forte.

² On peut remarquer dans les tableaux a et b que l'ordre de grandeur de la racine du *tau* est à peu près celui du v de Cramer.

³ En particulier, comme les mesures utilisées ne prennent pas de valeurs négatives, ce qui n'aurait pas de sens pour des variables purement nominales, la somme des influences qui s'exercent par les différents chemins reliant deux variables – somme du produit des coefficients que l'on rencontre le long de chaque chemin – peut fort bien être plus importante que l'association brute entre ces mêmes variables.

Tableau a: Associations brutes pour les 45–65 ans
(racine du τ de Goodman et Kruskal et ν de Cramer)

| | $\sqrt{\tau}$ | Variables dépendantes | | | | |
|--------|---------------|-----------------------|---------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | ν | SEXE | TYPCOM | FORMA | ECIVIL | SITRES |
| AGE | 0,07 | 0,04 (4,7%) 0,07 | 0,04 (10,1%) | 0,08 0,10 | 0,10 0,13 | 0,23 0,19 |
| SEXE | | | 0,03 (0,3%) 0,06 (.3%) | 0,16 0,26 | 0,13 0,20 | 0,09 0,15 |
| TYPCOM | | | | 0,08 0,09 | 0,11 0,09 | 0,11 0,10 |
| FORMA | | | | | 0,06 0,09 | 0,04 0,04 |
| ECIVIL | | | | | | 0,51 0,47 |

Les pourcentages indiqués entre parenthèses sont les degrés de signification.
Les degrés de signification non reproduits sont tous inférieurs à 0.1%.

Tableau b: Associations brutes pour les 65 ans et plus
(racine du τ de Goodman et Kruskal et ν de Cramer)

| | $\sqrt{\tau}$ | Variables dépendantes | | | | |
|--------|--------------------------|-----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | ν | SEXE | TYPCOM | FORMA | ECIVIL | SITRES |
| AGE | 0,03 (37%) 0,03 (37%) | | 0,05 0,05 | 0,08 0,09 | 0,21 0,16 | 0,17 0,12 |
| SEXE | | | 0,04 0,07 | 0,21 0,33 | 0,30 0,38 | 0,32 0,36 |
| TYPCOM | | | | 0,10 0,09 | 0,11 0,11 | 0,12 0,10 |
| FORMA | | | | | 0,16 0,15 | 0,12 0,10 |
| ECIVIL | | | | | | 0,81 0,54 |

Les pourcentages indiqués entre parenthèses sont les degrés de signification.
Les degrés de signification non reproduits sont tous inférieurs à 0.1%.

References

- Allen P., 1985. Towards a new science of complex systems. In: The Science and praxis of complexity, United Nations University Press, Tokyo.
- Allen P. et Balara G., 1994. Nouvelles perspectives dans la modélisation. Chaire Quételet 1990, Institut de démographie, CIDEP, CEPED, Louvain-La-Neuve.
- Baizan P., Lo Conté M. and Wall R., 1995. Applying Family and Household Typologies: Some European Comparisons. Paper presented at the European population Conference, Milan, Sept. 1995.

- Baranzini H., Cotter S., Haug W. et Wanner Ph., 1996. Les scénarios de l'évolution démographique de la Suisse 1995–2050. Office fédéral de la statistique, Berne.
- Bartiaux F., 1991. Formation et transformations des ménages des personnes âgées. Une analyse par ménage de différents recensements. Institut de démographie, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Academia, Louvain-la-Neuve.
- Bartiaux F. et Bottai M., 1994. Strutture familiari e mobilità degli anziani nelle regioni italiane. Riv. Italiana Econ. Demogr. e Statistica, Vol. XLVIII (3–4): 213–230.
- Blanc O., 1985. Ménages en Suisse. Quelques aspects de leur évolution de 1960 à 1980 à travers les statistiques de recensement. Population 4–5: 657–674.
- Berquó E. and Xenos P. (eds), 1992. Family System and Cultural Change. Oxford University Press.
- Bongaarts J., 1983. The formal demography of families and households: an overview. IUSSP Newsletter 17, 27–42.
- Bongaarts J., Burch T. and Wachter K. (eds), 1987. Family demography. Methods and their applications. IUSSP, Oxford University Press.
- Bourdelaïs P., 1993. L'âge de la vieillesse, histoire du vieillissement de la population. Odile Jacob, Paris.
- Buhman B. and Hussmanns R., 1991. Collecting traditional labour force data through modern techniques. The case of the Swiss Labour Force Survey. Bulletin of Labour Statistics 19, BIT, Genève.
- Buscher M., 1986. Ménages et familles, de 1960 à 1980, Cahiers statistiques 1, Série Population, OFS, Berne.
- Carrière Y. et Légaré J., 1993. Vieillesse démographique et institutionnalisation: des projections nuancées pour le Canada. Cahiers québécois de démographie 22(1), 63–92.
- Coenen-Huther J., 1996. Les ménages des personnes âgées. In: Lüscher K. (ed.), Les ménages selon le recensement de 1990. Office Fédéral de la Statistique, Berne.
- Coenen-Huther J., Kellerhals J. et Von Allmen M., 1994. Les réseaux de solidarité dans les familles. Réalités sociales, Lausanne.
- Commission fédérale, 1995. *Vieillir en Suisse*: Bilan et perspectives. Rapport de la Commission fédérale. Office central fédéral des imprimés, Berne.
- Courgeau D. et Lelièvre E., 1993. Nouvelles perspectives de l'analyse biographique. Cahiers québécois de démographie 22(1), 23–44.
- Desjardins B. et J. Légaré (1984): Le seuil de la vieillesse. Quelques réflexions de démographes. Sociologie et sociétés XVI(2), 37–48.
- Dupuy J.-P., 1982. Ordres et désordres. Enquête sur un nouveau paradigme. Seuil, Paris.
- Ermisch J. F. and Overton E., 1985. Minimal Household Units: a new approach to the analysis of household formation. Population Studies 39, 33–54.
- Goldscheider F. K., Biddlecom A. and McNally J., 1993. Dependency, Privacy and Power in Intergenerational Households Changes in the Living Arrangements of the Elderly in the U.S., 1940–80. Paper presented at the XXIInd IUSSP General Conference, Montreal August 1993.
- Goodman L. A. and Kruskal W. H., 1954. Measures of association for cross classification. J. Amer. Stat. Ass. 37, 54–115.
- Grebenik E., Hohn Ch. and Mackensen R. (eds), 1989. Later Phases of the Family Cycle: Demographic Aspects. Oxford University Press, Oxford.
- Grundy E. and Murphy M. J., 1995. Elderly people in complex households: changes in England and Wales 1971–1991. Paper presented at the European Population Conference, Milan Sept. 1995.
- Hagmann H.-M., 1991. Vieillesse d'hier et d'aujourd'hui: nouvelles relations entre générations. In: Blanc O. et Gilliland P. (eds), Suisse 2000 enjeux démographiques. Réalités sociales, Lausanne.
- Hagmann H.-M., 1995a. Le vieillissement démographique: nouveaux scénarios et nouveaux défis. In: Rapport de la Commission fédérale *Vieillir en Suisse*. Office central fédéral des imprimés, Berne, III.5., 125–138.
- Hagmann H.-M., 1995b. Faut-il avoir peur pour l'AVS? Plaidoyer pour une politique nouvelle des âges. In: Brandenberg A. (ed), Standpunkte zwischen Theorie und Praxis. Handlungsorientierte Problemlösungen in Wirtschaft und Gesellschaft. Haupt, Berne, 269–284.
- Haug W., 1990. Structure des ménages et perspectives de population en Suisse. In: Gilliland P. et Lévy M. (eds), Familles et solidarité dans une société en mutation. DPSA, Réalités sociales, Lausanne, 25–46.

- Haug W., 1994. Familles d'aujourd'hui. L'image de la famille dans le recensement fédéral de la population de 1990. OFS, Série Statistique de la Suisse, Berne.
- Höpflinger F. et Stückelberger A., 1992. Vieillesse et recherche sur la vieillesse en Suisse. Réalités sociales, Lausanne.
- Jacobs T. and Bartiaux F., 1995. De Hoogbejaarden en hun kinderen. Federale Diensten voor Wetenschappelijke, Brussel.
- Jobin C. et Bühlmann J., 1996. Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Deuxième rapport statistique. OFS, Série Statistique de la Suisse, Berne.
- Joye D., Schuler M., Nef R. et Bassand M., 1988. Le système des communes suisses. Approche typologique du modèle centre-périphérie. Etudes Statistiques, Population, OFS Berne et IREC, Lausanne.
- Kellerhals J., 1984. Micro-sociologie de la famille. PUF, Paris.
- Kellerhals J., 1987. Les types d'interaction dans la famille. Année sociologique, 156-.
- Kellerhals J., Coenen-Huther J., von Allmen M. et Hagmann H.-M., 1994. Proximité affective et entraide entre générations: la génération «pivot» et ses pères et mères. Gérontologie et société, Cahiers de la fondation nationale de gérontologie no 68.
- Koskinen S. and Mertellin T., 1994. Pourquoi les femmes sont-elles moins inégales que les hommes devant la mort ? Une analyse des données finlandaises. Population 49(2): 395-414.
- Lalive d'Epinay C. (avec collab. Schrage-Dykstra M.), 1991. Les personnes âgées et leur famille. In: Fleiner-Gerster Th., Gilliard P. et Lüscher K. (eds), Familles en Suisse. Ed. universitaires, Fribourg, 351-371.
- Lalive d'Epinay C., 1995. Les étapes de la seconde moitié de la vie. Récapitulation. In: Conclusions et recommandations. Rapport de la Commission fédérale *Viellir en Suisse*. Office central fédéral des imprimés, Berne, 676-685.
- Le Bras H., 1979. L'enfant et la famille. Tendances démographiques dans les pays de l'OCDE. OCDE, Paris.
- Légaré J. et Desjardins B., 1987. Pour une remise en question de l'universalité de l'âge normal de la retraite. Revue européenne de démographie 3, 123-129.
- Martel L. et Légaré J., 1995. Après le baby-boom, le papy-boom: regards démographiques sur une nouvelle vieillesse. Le gérontophile 17(2), 26-32.
- Nations Unies, 1976. Vers un système de statistiques démographiques et sociales. Etudes méthodologiques, Série F No 18, Dpt affaires économiques et sociales, New York.
- Nations Unies, 1993. Housing in the world, New York.
- OCDE, 1994. Economic Surveys: Switzerland. OCDE, Paris.
- Office fédéral des assurances sociales, 1995. Sécurité sociale 1/95, Berne.
- Office fédéral de la statistique: Recensement fédéral de la population, volumes ménages, 1920 (sans distinction d'âge), 1960 V. 6, 1970 V.5 et 1980 V.12 Ménages, Familles.
- Office fédéral de la statistique, 1991. Enquête ESPA: exemplaires de questionnaires. SAKE-NEWS Nr. 91/3-F1 à F3; Liste des variables. SAKE-NEWS Nr. 91/1.
- Office fédéral de la statistique, 1992. La vie active en Suisse. Résultats de la première enquête suisse sur la population active (ESPA) de 1991. OFS, Berne.
- Olszak M., 1995. Modélisation des relations de causalité entre variables non mesurables. Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève, non publié.
- Olszak M. et Ritschard G., 1995. The Behavior of nominal and ordinal partial association measures. The Statistician 44(2): 195-212.
- Parant A., 1997. Le vieillissement démographique de l'Union européenne. Population et Société 32.
- Perrenoud A., 1979. La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle. Etude démographique. Mémoires et documents T. XLVII, Soc. d'histoire et d'archéologie, Genève.
- Programme National de Recherche 32, Vieillesse (1993): Bulletin no1, Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, Berne.
- Ritschard G., Kellerhals J., Olszak M. and Sardi M., 1996. Path analysis with partial association measures. Quality and Quantity 30: 37-60.
- Roussel L., 1976. La famille après le mariage des enfants. PUF, INED, Paris.
- Roussel L., 1986. L'évolution récente de la structure des ménages dans quelques pays industrialisés. Population 41(6), Paris, 913-934.

- Roussel L., 1989. La famille incertaine. Ed. O. Jacob, Paris.
- Sauvain-Dugerdil Cl., 1995. Famille, ménage, placement. In: Rapport de la Commission fédérale *Vieillir en Suisse*. Office central fédéral des imprimés, Berne, III.3, 97–111.
- Wall R., 1989. The Residence Patterns of the Elderly in Europe in the 1980s. In: Grebenik E., Höhn Ch. and Mackensen R. (eds), 1989, *Later Phases of the Family Cycle: Demographic Aspects*. Oxford University Press, Oxford, 222–241.
- Wall R., 1996. Comparer ménages et familles au niveau européen: problèmes et perspectives. *Population* 51(1), Paris, 93–116.